



La Calédonie AGRICOLE

LE MAGAZINE DE LA CHAMBRE D'AGRICULTURE ET DE LA PÊCHE

FÉVRIER / MARS 2023 N°189



webapp.cap-nc.nc

page 12

L'ACTU

Tout savoir sur les réseaux d'épidémiosurveillance

page 24

ANIMAL

PROTEGE : l'élevage de porcs en plein air

page 28

VÉGÉTAL

Horticulture : enquête sur les habitudes d'achat

LE DOSSIER page 17

Élus de la CAP-NC : passage de témoin



"Vous êtes unique, votre mutuelle devrait l'être aussi !"

Des solutions adaptées pour tous

Prise en charge immédiate
Sans délai de carence

 28 15 97  www.mpl.nc



Prise en charge immédiate
Sans délai de carence



Pack bien être



Indemnités Obsèques



Frais médicaux Remboursés en 72h



Paramédical



1/3 payant Hors territoire



**LA MUTUELLE
POUR TOUS**

SE NOURRIR ET NOURRIR !

Dans son dernier édito, le président Gérard Pasco avait parlé de « *passage de témoin* », suite aux élections consulaires de décembre 2022. À juste titre car cette nouvelle mandature, que j'aurai l'honneur de présider, après que mes pairs m'ont témoigné leur confiance le 19 janvier lors de l'assemblée générale constitutive, s'inscrit dans la continuité de celle de mon prédécesseur.

Il s'agit en effet de **se nourrir** de ce qui a déjà été entrepris tout en le consolidant. Il convient également de **se nourrir** de l'expérience d'élus qui ont beaucoup apporté à notre maison commune, en la façonnant de manière à lui conférer un rôle pivot au carrefour de tous les enjeux de notre secteur.

Se nourrir des autres, c'est aussi continuer à collaborer avec tous nos partenaires, sans lesquels aucun projet structurant n'est envisageable. C'est enfin apprendre des autres, de leur richesse, en poursuivant par exemple les efforts de coopération régionale.

Mais il s'agit aussi, et surtout, de **nourrir**. Loin d'être une utopie, l'ambition de cette mandature d'accroître de 25 % la part des produits locaux dans nos assiettes, atteste de cette volonté forte, partagée par tous les élus, de contribuer à nourrir les Calédoniens.

Et cette ambition s'accompagne bien évidemment d'une autre, qui est strictement son corollaire, celle de **nourrir** nos ressortissants. Les nourrir avec des actions, les nourrir avec une capacité à renforcer et à protéger leur rémunération, les nourrir en faisant œuvre de transparence et d'information quant aux réflexions et décisions des 36 élus, dont 28 nouveaux, qui siègent à l'assemblée générale de la Chambre d'agriculture et de la pêche.

En réunissant sous un même toit les agriculteurs et les pêcheurs, notre chambre consulaire occupe plus que jamais une position stratégique pour relever le plus grand des défis : renforcer notre sécurité alimentaire.

Bonne année à tous !

Jean-Christophe Niaoutou,
Président de la Chambre d'agriculture et de la pêche



ÉDITO

04 LES BRÈVES

06 L'ACTU

- Alimentation calédonienne : quel impact environnemental ?
- Focus sur la transition alimentaire
- Enjeux : rentabilité et trésorerie, quelles différences ?
- L'actu de PROTEGE
- Tout savoir sur les réseaux d'épidémiosurveillance

17 DOSSIER

- Les nouveaux élus de la CAP-NC

22 ANIMAL

- En bref
- Élevage et agroforesterie
- PROTÈGE : élevage de porcs en plein air

26 VÉGÉTAL

- En bref
- Fiche technique - Chenilles sur Solanacées
- Horticulture : enquête sur les habitudes d'achat

30 PÊCHE

- En bref

32 TECHNIQUE & INNOVATION

- En bref
- Fiche technique - gestion des déchets : préparation des produits phyto non utilisables pour les collectes
- Fiche technique - machinisme agricole : bien utiliser son épandeur à engrais

36 FORMATION

- Les diplômés 2022
- Les prochaines formations agricoles

38 NOTRE RÉSEAU

- L'actualité de nos partenaires
- Bienvenue à la ferme
- Le coin des affaires

La Calédonie agricole est une publication de la Chambre d'agriculture et de la pêche de Nouvelle-Calédonie
BP 111 - 98 845 Nouméa Cedex / Tél. 24 31 60 / Fax 28 45 87 / mail : accueil@cap-nc.nc

Directeur de publication : Jean-Christophe Niaoutou

Directeur général : Yannick Couete

Chargée de communication : Alizée Vanbuckhave

Coordination : Passerelle - tél. 76 29 14

Ont contribué à ce numéro :

• Secrétariat de rédaction : Autrement Dit - tél. 75 72 14

• Rédaction : Chambre d'agriculture et de la pêche (Pauline Baudhuin, Pauline Berhault, Fanny Contensou, Dao Deruy, Julie Ferrand, Vincent Galibert, Valérie Hanne, Laura Henry, Yoann Kerhouas, Denis Labiau, Sabrina Lucien, Joelle Metua, Sophie Tron, Sébastien Utard, Alizée Vanbuckhave, Lorenzo Zinni), Passerelle (Séverine Aguilar, Marie-Lise Calabretto, Valérie Kempf, Géraldine Lefèvre), Marina Clasen (Adie), Chloé Fontfreyde (Coléo NC), Charline Galiana (province Sud), Thomas Hùje (IAC avec Séverine Bouard, Antoine Briand, Clara Calmettes, Julien Drouin, Thierry Guervilly, Claire Lataste (Bio Calédonia), Yolaine Mauffrey (CFPPA Sud), Alexia Michallet (UCS), Marine Robic (CFPPA Nord), Anne-Julie Turchi (Repair)

• Conception graphique : Alizée communication - tél. 91 08 42

Photo de couverture : © CAP-NC - Flying Pictures

Régie publicitaire : agence Rezo - tél. 28 63 01 / 77 19 72 / 87 74 93 - rezomedias@gmail.com

Impression : Artypo

ISSN : 1257 - 0397

La Calédonie agricole est tirée à 3 700 exemplaires.

Toute reproduction partielle ou totale de la présente publication est strictement interdite sans autorisation expresse de l'éditeur.

Uniquement sur abonnement - Pour vous abonner (6 numéros par an), contactez-nous à comm@cap-nc.nc



> www.cap-nc.nc

> Chambre d'agriculture et de la pêche de Nouvelle-Calédonie

> webapp.cap-nc.nc

Envoyez vos infos à redac@cap-nc.nc

WebApp!



Du champ à votre smartphone, toute l'actu agricole !
webapp.cap-nc.nc

Flashez-moi !



La journée des élus à Nessadiou

Vendredi 17 février, les élus de la Chambre d'agriculture et de la pêche se retrouveront dans les locaux de Nessadiou pour une journée de découverte et d'échange. Il s'agit d'un moment important pour leur permettre de mieux se connaître, d'appréhender les droits et devoirs d'un élu et de comprendre le rôle de la CAP-NC et son fonctionnement. À cette occasion, sera également discutée l'affectation des élus dans les commissions, les comités de pilotage et les groupes de travail transversaux.



AIDE À L'ÉNERGIE 2022

- > Les agriculteurs optant pour l'aide forfaitaire en 2022 doivent déposer leur dossier complet au siège de la CAP-NC ou dans l'une des antennes, avant le 28 février 2023.
- > Les agriculteurs soumis au régime du réel doivent déposer leur dossier complet au siège ou dans l'une des antennes, avant le 28 février 2023.

Pour les agriculteurs ayant reçu l'aide forfaitaire entre 2019 et 2021, l'option forfaitaire signée en 2019 est prolongée automatiquement pour 2022, sous réserve d'être inscrit au registre de l'agriculture et de la pêche.

+ d'infos

Chambre d'agriculture et de la pêche de Nouvelle-Calédonie
Pôle Appui aux ressortissants
Tél. : 24 31 60 - aae@cap-nc.nc - www.cap-nc.nc

INFO PRATIQUE

Vous avez jusqu'au 30 avril pour mettre à jour votre carte professionnelle.

Au-delà de cette date, la cotisation annuelle sera majorée de 50 %. Vous pouvez faire la démarche au siège à Nouméa ou dans l'une des antennes de la chambre. Le règlement des formalités concernant la mise à jour de votre carte permet d'accéder à différents services de la CAP-NC, ainsi qu'à des aides des partenaires.



La Calédonie présente au Salon de l'agriculture

La Chambre d'agriculture et de la pêche est partenaire du stand de la Nouvelle-Calédonie au Salon international de l'agriculture qui aura lieu à Paris du 25 février au 5 mars. Elle accompagne notamment les agriculteurs chargés d'expédier les fruits locaux qui seront proposés sur le stand. Une belle occasion de mettre en avant la qualité de notre production agricole !

Suivre une formation d'encadrant d'équipe



La CAP-NC propose une formation en alternance d'encadrant d'équipe pour le secteur agricole du 6 mars au 10 novembre 2023. Ce nouveau diplôme de niveau 4 répond à une demande des exploitants de recruter des encadrants qualifiés et capables de prendre des responsabilités.

Les objectifs de la formation :

- > Planifier et gérer l'activité, suivre la qualité de l'exécution des travaux
- > Manager et animer une équipe de collaborateurs
- > Manager la sécurité de l'équipe au quotidien

Cette formation permet d'acquérir des compétences managériales ou d'accompagner un nouveau projet professionnel.

Renseignements

Service formation de la Chambre d'agriculture et de la pêche
Tél. : 24 31 69 - formation@cap-nc.nc



Tout savoir sur le dispositif Réagir

Renseignements :
tél. 24 31 66

Réagir



Solidarité & Accompagnement
NOUVELLE-CALÉDONIE

24 31 66

Bientôt une journée technique pour la filière ovine-caprine

Jeudi 16 mars à 9 h30, la station zootechnique de Port-Laguerre organise avec l'UCS (Upra Calédonie sélection), l'IAC (Institut agronomique néo-calédonien) et l'Upra ovine-caprine une journée technique conviviale, ouverte à tous les éleveurs ovins-caprins du territoire. Au programme : la gestion du parasitisme, la présentation du suivi sanitaire effectué à la station et le choix du reproducteur.

Date limite d'inscription : vendredi 3 mars.

Inscriptions et renseignements : tél. 74 06 42

La CAP-NC propose à ses ressortissants en difficulté de les accompagner et de les aider via le dispositif Réagir, gratuit, personnalisé et confidentiel. Toutes les entreprises peuvent rencontrer des difficultés, qu'elles soient dues aux aléas climatiques, à la hausse du coût des intrants, aux problèmes avec un client... Il est fortement conseillé de ne pas attendre d'être en grande difficulté pour solliciter un diagnostic. L'équipe de Réagir sera à votre écoute et vous informera si votre situation est en difficulté provisoire ou si elle risque de s'aggraver.

+ d'infos

Chambre d'agriculture et de la pêche de Nouvelle-Calédonie
Pôle appui aux ressortissants
Tél. : 24 31 66 - reagir@cap-nc.nc
cap-nc.nc/dispositif-reagir/

AGRI

IMPORT NC

Découvrez nos serres et accessoires pour la culture hors sol

Gouttière V240 : Drainage optimal / parfaite résistance et traité anti UV
Pain de coco : composition personnalisée / diminution du temps d'arrosage et donc la consommation d'engrais / manipulation simplifiée lors du remplacement



Une serre chapelle Richel de **1 380m²** pour la culture de salades hors sol.
Volume de production : **plus de 17.000 plants**



Fabrication française



★★★★★ **Avis client**

Les serres Richel sont plus rapides à installer avec une notice détaillée et simple d'utilisation. La qualité de l'acier Richel et les nombreux renforts sont rassurants dans nos domaines.

Monsieur G, Gérant de l'exploitation



ÉQUIPEMENTS AGRICOLES



SERRES DE MARAICHAGE



TUNNELS DE STOCKAGE



ÉQUIPEMENTS D'ÉLEVAGE

Tontouta 27.85.40

ZIZA Païta 46.68.68

www.agri-import.nc

AGRI Import Professionnel NC

Filière bovine : **une matinée technique en avril**

La province Sud, en partenariat avec l'Up'ra bovine, le Groupement de défense sanitaire animal de la CAP-NC (GDS-A) et le Groupement technique des vétérinaires (GTV), organise mercredi 19 avril une matinée technique au stockyard de la station zootechnique de Port-Laguerre. Le programme portera sur la préparation des receveuses pour la prochaine opération de transfert embryonnaire qui aura lieu à la station et chez les éleveurs inscrits dans la démarche.

Les objectifs de la matinée :

- > Informer les éleveurs des résultats bovins de la campagne de 2022 ;
- > Leur présenter les nouveaux protocoles ;
- > Leur apporter quelques astuces supplémentaires pour optimiser la préparation des femelles et améliorer *in fine* les résultats.



La crotalaire dans le paysage agricole calédonien



En ce début d'année, les parcelles implantées en couvert fleurissent dans diverses zones, de Boulouparis à Touho. La crotalaire est une espèce de couvert à croissance rapide, légumineuse, avec une forte productivité. Ses services sont multiples : outre entretenir la fertilité du sol, elle permet en saison chaude d'offrir une couverture antiérosive, notamment en zone inondable, et a un intérêt pour une bonne gestion de bioagresseurs comme les chenilles (dont *Spodoptera Frugiperda*), les nématodes...

Le plan de relance de l'Agence rurale pour favoriser l'installation de couverts végétaux en zone inondable et non inondable a permis de donner un coup de pouce aux agriculteurs pour investir dans le couvert, un investissement à long terme...

Pour en savoir +

Consultez le **Livret des couverts végétaux de la CAP-NC** sur cap-nc.nc/publications/
Rendez-vous sur agence-rurale.nc - occupation des sols



Tout savoir sur les vers de terre

Le 2 février, l'IAC (Institut agronomique néo-calédonien) a organisé un atelier sur les vers de terre chez Éric Lozach, producteur de fruits et légumes à la Ouenghi et adhérent de REPAIR. Les vers de terre sont de véritables alliés de la production sur cette exploitation. Équipé d'un lombricomposteur, créé et commercialisé par Agri New Concept, l'agriculteur produit du jus de lombricompost et un terreau fin et riche en microorganismes qui lui permettent de fertiliser ses cultures. Depuis deux ans, grâce à leur utilisation associée à d'autres pratiques favorisant le développement des vers de terre et des microorganismes, Éric Lozach a réduit ses irrigations par quatre et n'utilise quasiment plus d'engrais. Pendant la journée, sont intervenus la professeure Sweta Yadav, de l'Université Harisingh Gour en Inde, et le docteur Tomas Pavlisek, de l'Université Haïfa en Israël, pour présenter la biologie et l'écologie des vers de terre. Ces spécialistes sont en Nouvelle-Calédonie depuis début janvier afin d'étudier les populations de vers de terre locales, encore très peu connues.

Consultez les formations de la CAP-NC en ligne

La CAP-NC, en collaboration avec ses partenaires, propose sur son site un catalogue de formations, prestations de service et journées techniques. Les offres sont classées par catégorie, avec des filtres par thématique (machinisme, végétal, animal, etc.). Vous pouvez notamment vous inscrire à la formation :

→ **Initiation à la reconnaissance des maladies et ravageurs des cultures : le 14 mars**

Rendez-vous sur

cap-nc.nc/nos-formations

Renseignements : formation@cap-nc.nc

À noter sur les agendas

Les 27 et 28 avril, le Groupement des professionnels de la santé et de la sécurité (GPSST), seul syndicat professionnel calédonien fédérant les experts de la santé, de l'hygiène et de la sécurité au travail, organise la 5^e édition du Salon de la prévention « Preventical », à la Maison des artisans de Nouville. Pendant deux jours, sont prévues des conférences animées par des spécialistes sur la santé et la sécurité au travail, des rencontres autour de la prévention des risques, la présentation des derniers équipements de prévention et de protection...

Renseignements

GPSST - Tél. : 75 75 66 - gpsst@lagoon.nc

“ACCOMPAGNEZ ET PROTÉGEZ VOS SALARIÉS AINSI QUE LEURS PROCHES AVEC DES ASSURANCES COLLECTIVES”

SIMPLE ET PERSONNALISABLE, LA COMPLÉMENTAIRE SANTÉ COLLECTIVE GROUPAMA APPORTE UNE COUVERTURE COMPLÈTE À VOS SALARIÉS TOUT EN VOUS FAISANT BÉNÉFICIER D'AVANTAGES FISCAUX LIÉS AUX CONTRATS COLLECTIFS.

EN CE MOMENT
-20%
À VIE SUR LA SANTÉ
COLLECTIVE



groupama-gan.nc

DEVENEZ CLIENT
☎ 25 55 00

Caisse Locale d'Assurance Mutuelle Agricole du Pacifique, Caisse réassurée par GAN OUTRE-MER IARD-SA au capital de 7 807 392 euros.
344 877 881 RCS Paris, 6-10 rue d'Astorg 75008 Paris.
Document et visuels non contractuels. Édité par Gan Outre-Mer. Crédit photo: Eric Chauvaud.



Groupama
la vraie vie s'assure ici



DÉCOUVREZ NOTRE GAMME DE VÉHICULES TOUT-TERRAIN

à partir de
1 139 344^{F HT*}

T-BOSS 550



LH800U

Construisons notre pays, économisons l'énergie

📍 Route de la ZI, 98860 Koné, Nouvelle-Calédonie ☎ 27.08.30

📍 71 Rue E.Unger, Montagne Coupée, 98800 Nouméa, Nouvelle-Calédonie ☎ 24.04.00

LA CONCESSION
NORD

Alimentation calédonienne : quel impact environnemental ?

Dans une étude récemment publiée, l'Ademe, qui souhaite contribuer aux réflexions en faveur d'une transition alimentaire vertueuse, propose une analyse fouillée de l'impact de notre alimentation sur l'environnement.

« L'Ademe, agence de la transition écologique, accompagne les territoires autour de thématiques clés comme l'énergie, la gestion des déchets, l'écomobilité, la qualité du sol et de l'air ou l'alimentation durable », explique Caroline Nicolleau, représentante de l'Ademe en Nouvelle-Calédonie. Après une étude nationale sur l'alimentation durable menée en 2021, l'agence a lancé une étude complémentaire, dédiée

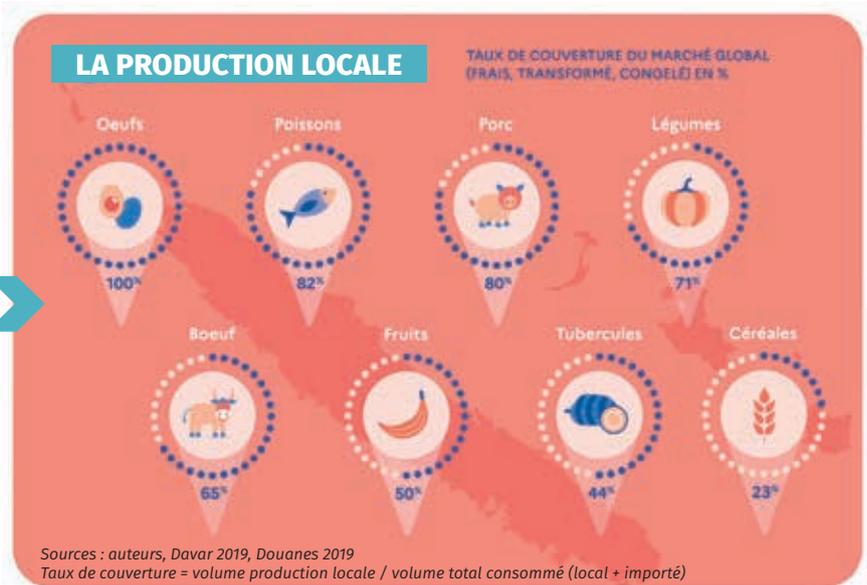
à l'impact environnemental de l'alimentation dans les outre-mers. Basée sur l'analyse d'un vaste fonds de données statistiques, elle permet de traiter plus particulièrement les spécificités des Dom-Com (Départements et collectivités d'outre-mer), pour venir appuyer la mise en place de politiques publiques dans ces régions. Si, parmi les grandes conclusions de cette étude, certaines étaient attendues, on peut retenir trois points clés.

1- LE TAUX DE DÉPENDANCE ALIMENTAIRE RÉELLE AUX IMPORTATIONS EST DE 80 %

« Cette réalité est régulièrement évoquée: comment pourrions-nous satisfaire nos besoins en alimentation si un problème géopolitique, climatique ou sanitaire ne nous permettait plus d'importer aussi facilement ? » Avant même l'objectif d'autonomie, la sécurité alimentaire de la Nouvelle-Calédonie est un véritable enjeu. Or l'étude démontre une grande disparité selon les filières.

2- QUELLE EST LA PART D'AUTOCONSOMMATION ?

- 26% de fruits et légumes
- 65% de poissons
- 67% de tubercules
- 37% des Calédoniens consomment des aliments qu'ils produisent eux-mêmes, cueillent ou pêchent.



L'autoconsommation ne se substitue pas aux achats de produits frais, mais elle en augmente la consommation de 22 % en moyenne.

3- D'OÙ VIENNENT LES IMPORTATIONS ?



Retrouvez la synthèse illustrée ou l'étude dans son intégralité sur librairie.ademe.fr

Comment mener la transition alimentaire ?

En décembre dernier, avec l'appui de la Chambre d'agriculture et de la pêche et de l'Adecap-Technopole, le gouvernement proposait une première rencontre autour de la transition alimentaire. L'occasion de fédérer les acteurs de l'alimentation et d'engager la dynamique sur cet enjeu majeur pour le pays.

Ils étaient plus de 80 acteurs de l'alimentation à répondre à l'appel du gouvernement, en participant aux ateliers de la transition alimentaire. Cette première session, qui s'est déroulée à Païta, avait pour objectif de rassembler et fédérer les acteurs, souvent déjà initiateurs d'actions de leur côté, autour de cette problématique devenue incontournable.

UNE BELLE MOBILISATION

Aux côtés des six membres du gouvernement, des agriculteurs, des chefs cuisiniers, des élus ou des associations, tous investis au quotidien dans l'alimentation des Calédoniens. Il s'agit « d'un défi immense », a reconnu le président Louis Mapou, au sujet de la nécessité impérieuse de devenir « plus autonomes, résistants face à l'extérieur et en meilleure santé », comme l'a précisé Joseph Manauté, alors en charge de la transition alimentaire pour la Nouvelle-Calédonie.

PRÉPARER LA MISE EN ŒUVRE OPÉRATIONNELLE

Cette première journée a permis de présenter aux participants le diagnostic réalisé dans le cadre de PROTEGE et d'échanger sur cette base autour des notions de durabilité économique, de durabilité environnementale, de sécurité alimentaire et nutrition-



nelle, de gouvernance alimentaire et de la cartographie des acteurs. En s'appuyant sur ces discussions, ils ont ensuite pu définir les objectifs stratégiques les plus importants pour chaque thème.

Consultez la vidéo sur l'atelier de transition alimentaire : youtu.be/dv5lgZ0tVYk

Rendez-vous est donné les 7 et 8 mars à Nouméa et le 10 mars en Brousse, pour déterminer et prioriser les actions à mettre en œuvre ainsi que les indicateurs, afin d'atteindre ces objectifs.



CONCESSIONNAIRE OFFICIEL CFMOTO

☎ 44 38 34

📍 59 ZICO PAITA

✉ contact@cfmoto.nc

🌐 cfmotocalédonie



⬇ **UFORCE 600**
41 cv 4x4 EPS
2 places Homologable
1 085 000 F*



⬆ **UFORCE 1000XL**
80 cv 4x4 EPS 6 places Homologable
1 533 000 F*



⬇ **UFORCE 1000**
80 cv 4x4 EPS
3 places Homologable
1 365 000 F*



⬇ **HISUN EV1 ELECTRIQUE**
5,5 Kw (30 cv) 4x4 2 places
1 427 000 F*



⬆ **CFORCE 520 LONG**
35 cv 4x4 EPS 2 places Homologable
721 000 F*



LANDBOSS
⬇ **DIESEL KUBOTA JAPON**
1123 CC 25 CV
3 PLACES 4X4 EPS
1 498 000 F*

Rentabilité et trésorerie : quelles différences ?

Agriculteur, pêcheur, en tant que chef d'entreprise, et ce quelle que soit sa taille ou son activité, deux notions de gestion doivent être impérativement comprises : la rentabilité et la trésorerie. Ces deux notions sont souvent confondues à tort. Avoir de la trésorerie ne signifie pas forcément que son entreprise est rentable, et inversement. Quelques explications pratiques...

QU'EST-CE QUE LA RENTABILITÉ ?

La rentabilité correspond à l'argent que gagne votre entreprise sur une période donnée, généralement sur la durée d'un exercice (12 mois). Concrètement, la rentabilité se mesure par le résultat bénéficiaire de votre exploitation. Un résultat déficitaire survient quand votre activité nécessite des dépenses supérieures aux recettes qu'elle génère.

Une bonne rentabilité suppose une bonne trésorerie, mais ce n'est pas toujours le cas. La bonne santé de la trésorerie se calcule, s'anticipe et se gère.

QU'EST-CE QUE LA TRÉSORÉRIE ?

La trésorerie correspond à l'argent disponible que vous avez à un instant précis dans votre entreprise : comptes bancaires, caisses ou placements.

Le rôle de la trésorerie est de vous permettre de financer votre activité au quotidien : payer vos fournisseurs, vos salariés, vos dépenses exceptionnelles, etc. Votre solde de trésorerie varie donc très régulièrement en fonction des entrées et sorties physiques d'argent.

L'activité peut être bénéficiaire et le compte bancaire dans le rouge : tel est le dilemme que doivent gérer la grande majorité des chefs d'exploitation.



CONCLUSION

Une trésorerie déficitaire est souvent un cercle vicieux duquel il est difficile de sortir à moins de bien analyser les causes pour trouver les solutions rapides et adéquates.

N'attendez pas d'être dans le rouge pour réagir. C'est trop tard ! Ni votre banquier, ni vos fournisseurs ou créanciers n'aiment être mis devant le fait accompli. Plus vous anticipez votre trésorerie et moins elle sera un souci pour vous.

Exemple pratique

- > Je vends un produit 10 000 francs et il me coûte 8 000 francs. Mon résultat est de 2 000 francs
- > Je suis donc rentable car comptablement, mon résultat est positif.
- > Cependant, je dois payer immédiatement 8 000 francs à mes fournisseurs (engrais, semences, aliments, carburant, main-d'œuvre...) et mon client ne me paiera que dans 30 jours.
- > Je n'ai pas prévu de trésorerie d'avance, appelé le besoin en fonds de roulement : ce qui signifie que pendant 30 jours, je suis à découvert de 8 000 francs sur ma trésorerie.
- > Multipliez cet exemple par le volume de vos ventes : vous pouvez effectivement être rentable et ne jamais avoir de trésorerie.

LA CHAMBRE D'AGRICULTURE ET DE LA PÊCHE À VOS CÔTÉS

- > En proposant des formations en gestion pour assurer la pérennité économique de votre entreprise. Pour mieux gérer votre argent et savoir construire votre plan de trésorerie, inscrivez-vous à la formation **Gérez votre trésorerie**, organisée par la CAP-NC.
- > En vous accompagnant : **sur rendez-vous**, un conseiller économique du dispositif Réagir peut vous accompagner dans l'analyse de votre trésorerie.

Renseignements : tél. 24 31 66

Réagir



Solidarité &
Accompagnement
NOUVELLE-CALÉDONIE

24 31 66



PROTEGE

PROTEGE, projet régional océanien pour la gestion durable des écosystèmes financé par le 11e Fonds européen de développement, est un programme de coopération régionale pour le développement durable et résilient des économies de la Nouvelle-Calédonie, la Polynésie française, Wallis-et-Futuna et les îles Pitcairn face au changement climatique. Zoom sur quelques projets en cours, liés à l'agriculture.

PROTEGE Nouvelle-Calédonie : évaluation à mi-parcours par l'UE

Pendant une semaine fin janvier, à l'occasion de son évaluation de mi-parcours, PROTEGE Nouvelle-Calédonie a été au cœur des discussions. Cette évaluation repose sur la revue de documents et outils, sur une phase d'échanges entre le bureau de l'Union européenne (UE), l'ordonnateur territorial et les acteurs de la mise en œuvre, et sur des visites de terrain. Il s'agissait d'analyser la performance de la mise en œuvre du projet d'un point de vue technique, selon des critères prédéfinis, mais aussi sa dimension structurante, innovante, et de mesurer la valeur ajoutée de PROTEGE pour l'Union européenne, son financeur.

RESTEZ INFORMÉ !

L'avez-vous lue ? La newsletter de PROTEGE fait le point chaque trimestre sur l'actualité foisonnante du projet. Au sommaire : des news, des infos pratiques, des témoignages, des retours sur les temps forts... Tout ce qu'il faut savoir !

Retrouvez le dernier numéro sur le site web de la Chambre d'agriculture et de la pêche ou sur celui de PROTEGE, dans la rubrique Actualités.



Il propose un focus sur les rencontres des fermes de démonstration qui se sont tenues en octobre et donne la parole à Caroline Faivre, apicultrice à Dumbéa (et nouvelle élue de la CAP-NC), qui a accueilli sur son exploitation un atelier régional sur la diversification des produits de la ruche. En exclusivité également : l'interview de Denis Labiau, responsable du pôle Pêche de la CAP-NC, qui revient sur les assises de la pêche de novembre dernier, ainsi que le témoignage de Marie-Renée Pabouty, pêcheuse professionnelle.



EN IMAGES...

Du nouveau dans les fermes de démonstration : installation de matériel de gestion de l'eau connecté et prise en main par les agriculteurs.



ÇA TOURNE !

PROTEGE prépare actuellement trois clips explicatifs sur la gestion de l'eau en agroécologie et comment gérer au mieux cette précieuse ressource... La réponse bientôt en vidéo, en trois thématiques : arbre, humidité et couverts végétaux.

Renseignements

Chambre d'agriculture et de la pêche
PROTEGE - Tél. : 93 52 75
protege@cap-nc.nc



Tout savoir sur les réseaux d'épidémiosurveillance de la CAP-NC

Les réseaux d'épidémiosurveillance visent à assurer un suivi sanitaire des animaux et des végétaux en Nouvelle-Calédonie. La Chambre d'agriculture et de la pêche, via les groupements de défense sanitaire animal et végétal (GDS-A et GDS-V), est chargée par la Direction des affaires vétérinaires, alimentaires et rurales (Davar) d'assurer une mission d'épidémiosurveillance du bétail et des cultures afin de protéger la santé humaine, animale et végétale.

La mise en place de réseaux et leur animation sont indispensables pour surveiller régulièrement la santé des animaux et des végétaux et prévenir l'apparition de maladies ou d'organismes nuisibles. En cas de détection d'un danger, ils proposent des solutions et des plans de gestion en fonction de leur impact sanitaire et économique pour les filières concernées. Pour un fonctionnement optimal, le principe des réseaux est de créer du lien entre tous les partenaires et les agriculteurs, grâce aux échanges et à la concertation, et de favoriser le partage des informations.

DES RÉSEAUX SUR TOUT LE TERRITOIRE

C'est d'autant plus important pour la Nouvelle-Calédonie, car l'archipel reste relativement préservé. Pour assurer la surveillance sanitaire, le Sivap (Service des Affaires vétérinaires, alimentaires et rurales) est chargé notamment du contrôle aux frontières, la biosécurité, pour éviter l'introduction de maladies animales ou végétales qui pourraient impacter la sécurité alimentaire et la productivité agricole. Les GDS, financés par l'Agence rurale et la CAP-NC, sont missionnés par la Davar pour animer et coordonner les réseaux d'épidémiosurveillance au sein du territoire pour les filières bovine, ovine-caprine et cultures. La filière apiculture est suivie par La Technopole (voir encadré

page ci-contre). Quant aux filières porcine et équine, la surveillance sanitaire est assurée par les vétérinaires publics et privés de tout le territoire, en lien avec le Sivap et les Upra concernées.

UNE MISSION DE PRÉVENTION

Qu'ils portent sur le monde animal ou végétal, la finalité des réseaux d'épidémiosurveillance repose sur les mêmes principes, notamment en termes de prévention. C'est avant tout un outil de prévention des risques pour éviter les crises sanitaires et économiques et préserver la bonne santé animale et végétale. Les GDS jouent donc le rôle d'interface entre le gouvernement, qui établit les réglementations liées à l'activité agricole, et les agriculteurs. En collaboration avec les partenaires des filières concernées, ils sont chargés de suivre les productions, de détecter les maladies ou organismes nuisibles, d'identifier et d'analyser les risques, de proposer un diagnostic et de mettre en place les moyens d'action nécessaires et adaptés aux conditions locales. Ils doivent aussi assurer un travail de veille. Mettre en place un réseau nécessite donc une expertise, des compétences techniques, des moyens de communication et l'accompagnement des agriculteurs dans la gestion de leur production.

Si la finalité des deux réseaux de la CAP-NC reste la même - protéger la santé

animale et végétale, les dispositifs de surveillance varient dans leur mode de fonctionnement.

Les partenaires des GDS

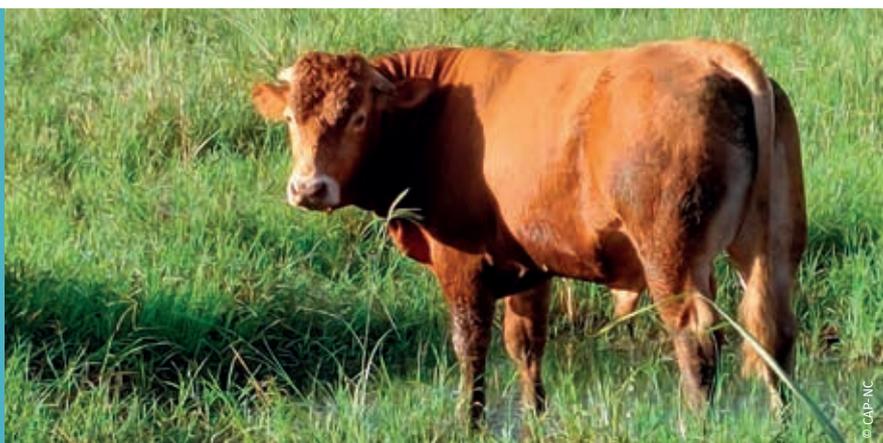


GDS-A : Davar, Agence rurale, services techniques des trois provinces, Groupement technique des vétérinaires (GTV), IAC (Institut agronomique néo-calédonien), Adecal-Technopole, Syndicat des éleveurs (SENC), Groupement des éleveurs de petits ruminants (GEPR-NC), Upra bovine, Upra ovine-caprine



GDS-V : Davar, Agence rurale, services techniques des trois provinces, IAC, IRD (Institut de recherche et développement), Adecal-Technopole, organisations professionnelles agricoles (Repair, Arbofruits, Bio Calédonia...)

Le GDS-A, groupement de défense sanitaire animal



Basé à Nessadiou, le GDS-A assure depuis 2010 le suivi sanitaire des filières bovine et ovine-caprine et coordonne les programmes de surveillance et de protection, mène les actions de prévention, de suivi et d'accompagnement des éleveurs.

Comme tout réseau de surveillance, le GDS-A a vu le jour pour gérer les dangers sanitaires qui représentent une menace économique pour une filière animale. Et plus particulièrement à l'origine pour répondre aux conséquences dramatiques de la tique du bétail pour la filière bovine, puis à la problématique des parasites digestifs de la filière ovine-caprine.

PROXIMITÉ ET PARTAGE

Vincent Galibert, responsable du pôle animal de la CAP-NC et du GDS-A, explique : « pour que le réseau fonctionne et réponde aux besoins des éleveurs, il faut fédérer tous les acteurs et bénéficier d'un maillage sanitaire territorial performant. Comme en Métropole, ce sont les vétérinaires qui jouent ce rôle. Ils sont sur le terrain auprès des animaux et échangent directement avec les éleveurs ». Grâce au mandat sanitaire délivré par le Sivap, le vétérinaire peut remplir des missions

d'intérêt public et notamment participer au réseau d'épidémiologie. De par leur proximité avec les éleveurs et leurs compétences techniques, les vétérinaires sont des relais essentiels pour le GDS-A dans la mise en œuvre des protocoles de surveillance. Selon les risques sanitaires et économiques et grâce à son expertise, le GDS-A priorise les interventions, définit des plans d'action avec les partenaires et gère les programmes de lutte.

La circulation de l'information est essentielle. Aussi, il organise des enquêtes auprès des éleveurs et des opérations de communication lors des assemblées des associations partenaires, des journées techniques, des formations ou des événements, comme les foires.

LES PRINCIPALES ACTIONS DU GDS-A

Grâce aux progrès techniques, la tique n'est plus un danger majeur pour la filière bovine. Cependant, le GDS-A poursuit une surveillance régulière des troupeaux et distribue les acaricides. « Aujourd'hui, nous avons développé des programmes de prévention basés sur les bonnes pratiques et sur le volontariat des éleveurs : nous intervenons uniquement sur leur demande. » Le GDS-A anime aussi un travail autour de la traçabilité avec l'identification pérenne généralisable qui recense les animaux et les mouvements entre troupeaux. « C'est un outil indispensable pour le réseau : il permet d'évaluer une situation sanitaire

Grâce à la lutte contre la tique coordonnée par le GDS-A avec ses partenaires, la consommation de tiquicides a chuté de près de 75 % en 10 ans.

et gérer au mieux les risques. » Le GDS-A œuvre sur les maladies qui touchent la reproduction, car elles peuvent provoquer des pertes économiques dues à la baisse de productivité et aux problèmes de fertilité. Enfin, comme le souligne le responsable, « il faut être conscient qu'une fois que le phénomène de La Niña sera terminé, le territoire risque de basculer à nouveau dans une période de sécheresse. Ce qui aura forcément des conséquences sur l'alimentation des ruminants, leur santé et leur bien-être ». C'est pourquoi, dans le cadre du programme PROTEGE, le GDS-A mène une mission de suivi des pâturages pour mieux couvrir l'ensemble des besoins nutritifs des animaux.



**Groupement de défense
du sanitaire animal**
Tél. : 44 52 45 - gds-a@cap-nc.nc

LE RESA

Le réseau d'épidémiologie apicole (Resa) du Centre d'apiculture de la Technopole assure la veille sanitaire du secteur. Il est chargé de détecter les pathogènes et d'améliorer l'état sanitaire du cheptel calédonien. Le Resa centralise les déclarations de ruchers et leur géolocalisation, coordonne l'activité des agents sanitaires apicoles pour les visites, et gère la mise en œuvre et le suivi du rucher sentinelle.

+ d'infos

**Réseau d'épidémiologie
apicole**
Tél. : 51 59 50 / 44 15 79
resa@adecal.nc

Le GDS-V, groupement de défense sanitaire végétal



Dans le cadre de son expertise, le GDS-V accompagne l'Ocef lors de l'importation de semences de pommes de terre pour contrôler leur état sanitaire.

© CAP-NC

Répartis sur tout le territoire, les techniciens du GDS-V gèrent le réseau de surveillance des cultures depuis 2013. Toutes les filières sont concernées : maraîchage, céréales, tubercules, horticulture. Son objectif ? Surveiller et détecter les bioagresseurs des productions végétales pour mieux anticiper les risques, afin d'accompagner les agriculteurs dans la gestion sanitaire de leurs cultures.

Surveiller régulièrement les cultures permet de prévenir les dégâts des organismes nuisibles, dont la nature et la pression peuvent varier selon le contexte et les pratiques locales. La mise en place d'un réseau de surveillance élaboré permet justement de prévoir les dangers sanitaires et de mettre en place des moyens de gestion ou de lutte spécifiques, en collaboration avec les techniciens agricoles, les chercheurs et les organisations professionnelles.

SUIVI SUR LE TERRAIN

« La surveillance des cultures du GDS-V sur le terrain est permanente : elle a un rôle de prévention très important », rappelle Sophie Tron, responsable du GDS-V de la CAP-NC. Des parcelles fixes, réparties sur une cinquantaine d'exploitations (maraîchage, grandes cultures, vergers, tubercules), sont suivies régulièrement par un technicien. « C'est un baromètre efficace pour détecter les bioagresseurs et observer leur évolution au fil des ans sur le terrain. C'est ce qu'on appelle le réseau fixe. C'est grâce à cette surveillance que nous pouvons connaître l'évolution de *S. frugiperda* en Nouvelle-Calédonie, par exemple. » À l'échelle d'une exploitation, c'est la même chose : un agriculteur surveille régulièrement ses cultures pour prévenir l'apparition de maladies ou ravageurs et éviter des traitements trop lourds ou même la perte de sa production.

LES ACTIONS DU GDS-V

Grâce au suivi de parcelles fixes, le réseau récolte des données tout au long de l'année qui permettent, par exemple, de

définir l'émergence ou la saisonnalité des ravageurs. Elles sont compilées et analysées par le GDS-V. Ces informations peuvent être des outils d'aide à la décision. Ce travail est complété par l'activité du Labovert (voir encadré) auprès des agriculteurs, ainsi que par les partenaires du réseau. « En cas d'apparition d'une maladie ou d'un ravageur, il faut analyser le risque : peut-il provoquer des pertes importantes, ou non ? Quels sont les facteurs qui peuvent l'aggraver ? Peut-il se diffuser ? Si oui, comment et à quelle vitesse ? Au sein de l'exploitation, à l'échelle du territoire ? » Le GDS-V exerce aussi une mission de surveillance sur l'état sanitaire des semences, car le matériel végétal est un enjeu très important en agriculture. Il assure une veille des bioagresseurs prioritaires (papillon piqueur, *S. frugiperda*, *Ralstonia*, mildiou de la pomme de terre, Bunchy top...). Diffuser les informations le plus largement possible est indispensable : d'où la réalisation de livrets et fiches techniques, publication du BSV (*Bulletin de santé du végétal*), l'organisation de journées techniques, les opérations de sensibilisation lors d'événements, etc. Et chaque année, le comité technique permet aux professionnels de se rencontrer et d'échanger sur les problématiques des cultures lors du bilan des surveillances phytosanitaires.



Groupement de défense du sanitaire végétal
Tél. : 24 31 60 - gds-v@cap-nc.nc

LE LABOVERT, UN RÔLE CENTRAL

Les agents du GDS-V ont développé de nombreuses compétences de diagnostic et d'analyse au fil des ans. Regroupées sous la bannière du Labovert, ces compétences sont là avant tout pour aider l'agriculteur à trouver les bonnes réponses et à l'orienter dans la gestion de la santé de ses cultures. Elles contribuent aussi à alimenter un réseau d'épidémiosurveillance de qualité.



© CAP-NC - N. Hugot

Bactéries ou champignons ? La bonne réponse permet à l'agriculteur de faire le bon choix de moyen de lutte contre la maladie qu'il observe sur ses melons. Un antifongique ne sera pas une gestion efficace si ses melons sont atteints d'une bactériose. Et plus globalement la réponse alimente le réseau d'épidémiosurveillance de Nouvelle-Calédonie.



Avec l'appui de la province Sud, nos agriculteurs à Paris

Du 25 février au 5 mars aura lieu la 59^e édition du Salon international de l'Agriculture à Paris : l'occasion pour nos agriculteurs calédoniens de montrer la qualité de leurs produits ! Au programme, les visiteurs retrouveront notamment des barbecues 100% « broussard » avec de la viande bovine et de cerf, des présentations de produits calédoniens, des représentations de pilou pour mettre en avant la culture Kanak, une animation de cuisine calédonienne ainsi que des dégustations de bières locales. Une animation de rodéo mécanique sera également proposée, avec des lots mis en jeu !

COUP DE PROJECTEUR SUR LA VIANDE LOCALE

Les visiteurs pourront déguster de la viande bovine et de cerf, de type Sénélais, Sénésin, Charbrais, Limousin et Brahmoussin pour le bovin, et Scapo Rolland pour le cerf. Les animaux ont été fournis par Agrical Ballande, SCA Best, (M. Moglia), Scapo (M. Rolland) et Scaf Aremba (M. Creugnet, Galliot & Cie - M. Gaillot), et ont été envoyés grâce à l'UPRAS Bovine, Interprofession Viande NC et l'Ocef. Un vrai travail d'équipe pour faire briller notre filière locale de viande !

Au niveau de la dégustation de produits charcutiers, c'est bien évidemment notre cerf qui sera mis à l'honneur. Les visiteurs pourront goûter de la saucisse de cerf de Fin Gourmet Bourail (M. Perrault), de la terrine et de la rilette de G Délices Nouméa, et deux sortes de saucisson de cerf, de G Délices Nouméa et CEG SCEA.

DÉGUSTATIONS EN FOLIE

Mais en Nouvelle-Calédonie, il n'y a pas que la viande qui est bonne ! Ceux qui passeront au stand pourront se délecter avec du miel calédonien et ses dérivés, de la bière, du rhum, du sirop, des épices, des produits vivriers, de la confiture, sans oublier nos fameux achards, des friandises, du kombucha... et plein d'autres sur-

prises ! La Chambre d'agriculture et de la pêche de Nouvelle-Calédonie enverra des fruits directement au Salon pour en faire profiter les visiteurs. Une pensée pour les Calédoniens expatriés en Métropole qui pourront goûter à nouveau les saveurs qui leur manquent tant...

EN ROUTE POUR LES MÉDAILLES !

Ce 59^e Salon de l'agriculture sera peut-être marqué par la victoire de nos agriculteurs et apiculteurs à l'un des concours organisés pour l'occasion. Huit apiculteurs de la province Sud seront présents, en partenariat avec le Centre d'apiculture : Agnès Le Sausse (Miel du vieux sage - Boulouparis), Corinne Mahaut-Escudero (La petite ferme de Gouaro - Bourail) qui est médaillée du Concours des miels de NC 2020, Mickael Lebonnec (L'arbre à miel - Bourail), Arnaud Maillochon (Les ruchers du Vallon - Bourail), Caroline Faivre (Le rucher sauvage - Paita) qui est médaillée du concours des miels de NC 2022, Loïc Beneteau (Les ruchers de Loïc - Nouméa), Jean-Pierre Drain (Doo l'abeille - Nouméa) qui est médaillé du Concours des miels de NC 2019 et 2021 et Patrick Lecren (Le rucher du sud - Mont-Dore) qui est médaillé du Concours des miels NC 2021. Deux apiculteurs proviennent de la province des îles : Jules Usike et Daniel Halune, tous deux localisés à Lifou. Des concours seront également organisés sur la bière, le



rhum, la charcuterie et la vanille : espérons que nos agricultures les remportent !

LE SIA, UNE INSTITUTION

Organisé depuis 1964, le Salon international de l'agriculture est la plus importante foire agricole de France. L'an dernier, plus de 500 000 visiteurs se sont pressés pour admirer le savoir-faire des agriculteurs français. C'est dire comme cet événement revêt une importance particulière pour notre petite île et ses 270 000 habitants ! La Nouvelle-Calédonie n'y a pas participé depuis 2019 : c'est un retour qui permettra de donner une visibilité particulière à nos produits de qualité. Bravo à nos agriculteurs !

MOT DE PHILIPPE BLAISE :

« Au fil des années et avec l'appui d'une politique provinciale volontariste, la Nouvelle-Calédonie a développé une agriculture originale, authentique et de qualité tout en s'adaptant aux enjeux environnementaux. La dernière participation de la Nouvelle-Calédonie au Salon International de l'Agriculture remonte à 2019. Cette année pour notre grand retour, ce RDV parisien sera l'occasion pour nos agriculteurs de présenter l'excellence à la calédonienne ! »



CAPA ENCADRANT D'ÉQUIPE

*Il a les qualités
que je recherche
pour encadrer mon équipe*

*Il va me permettre
de monter en compétences*



Les avantages pour l'entreprise:

- + **formez** un collaborateur à vos besoins,
- + **anticipez** vos recrutements,
- + **bénéficiez** d'une exonération totale des charges patronales,
- + **profitez** d'un appui personnalisé,
- + **assurez l'avenir de votre métier !**



Les avantages pour l'alternant:

- + **développez** des compétences en lien avec votre projet professionnel,
- + **mettez en pratique** les enseignements théoriques,
- + **formez-vous** en étant rémunéré,
- + **assurez l'avenir de votre métier !**

**# L'alternance,
un partage d'expérience !**



5 ans pour semer et récolter

Les élections de décembre 2022 ont livré leur verdict et les 36 élus qui siègeront au sein d'une assemblée générale pourvue de nouvelles articulations sont connus. Issus de quatre collèges (voir trombinoscope), ces élus sont les représentants des plus de 3 000 ressortissants de votre maison commune, la Chambre d'agriculture et de la pêche !

RÉSULTATS DES ÉLECTIONS DU 14 DÉCEMBRE 2022

BUREAU DE VOTE	Inscrits	Vote par correspondance	Vote par bureau	TOTAL	% Total
NOUMÉA	639	121	48	169	26 %
BOULOUPARIS	362	92	47	139	38 %
LA FOA	481	115	96	211	44 %
BOURAIL	618	141	102	243	39 %
POUEBOUT	460	116	72	188	41 %
KOUMAC	322	77	37	114	35 %
POINDIMIÉ	86	14	5	19	22 %
CANALA	49	11	23	34	69 %
LIFOU	118	36	38	74	63 %
MARÉ	51	10	17	27	53 %
TOTAL GÉNÉRAL	3 186	731	437	1 168	37 %

L'ÉLECTION EN CHIFFRES

> **3 186** électeurs étaient inscrits sur la liste électorale.

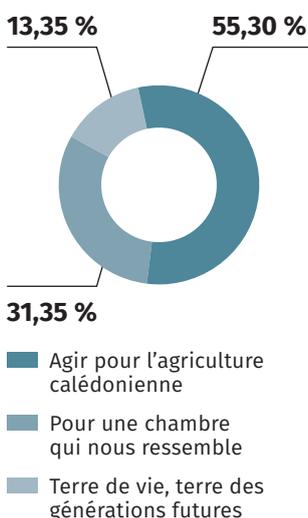
Pour la première fois, ceux-ci pouvaient opter pour deux modes de vote, par correspondance ou dans l'un des dix bureaux de vote mis à leur disposition. Cette « première » aura été une réussite puisque plus de six suffrages exprimés sur dix ont été des votes par correspondance, en termes de scrutin de liste.

> Autre « première » et non la moindre, cette élection était territoriale !

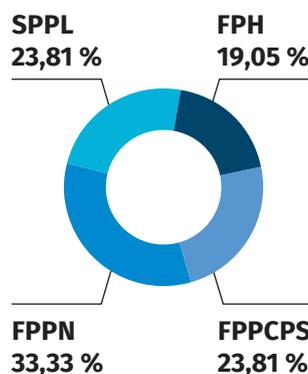
Les trois listes nominatives (collèges de l'Agriculture Professionnelle et de l'Agriculture Traditionnelle et Familiale) comprenaient donc des candidats issus des trois provinces.

> Au total, **36,6 %** des inscrits ont voté pour ce scrutin de liste ; un résultat très honorable au regard des taux de participation habituels pour des élections consulaires !

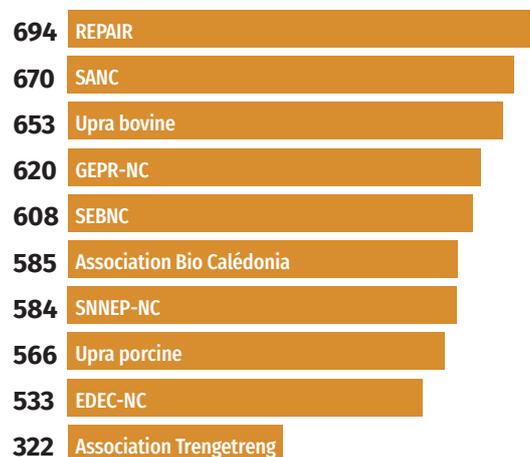
COLLÈGES AP & ATF



COLLÈGE OPP



COLLÈGE ASA



TOTAL VOIX EXPRIMÉES → 5 835

4 collèges, 36 élus, 12 m

AGRICULTURE PROFESSIONNELLE (AP)



1 Jean-Philippe BOUGAULT
Horticulture / DUMBÉA 

2 Dylan DEBIEN
Polyculture / VOH

3 Caroline FAIVRE
Apiculture / DUMBÉA

4 Patrick FOREST
Aquaculture / MOINDOU

5 Christian GEORGET
Polyélevage / BOULOUPARIS 

6 Johan KUHN
Aquaculture / POUEMBOUT

7 Kevin MARLIER
Élevage bovin / KAALA-GOMEN 

8 Méryl MARLIER
Polyculture / POUEMBOUT

9 Marianna MATI
Élevage porcin / MOINDOU
> Trésorière Adjointe 

10 Tony NEWLAND
Élevage bovin / POYA

11 Jean-Christophe NIAUTOU
Maraîchage et élevage bovin / FARINO
> Président 

12 David PERRARD
Grandes cultures / BOULOUPARIS

13 Rudy ROY
Grandes cultures / BOURAIL

14 Franck SOURY-LAVERGNE
Maraîchage / LA FOA
> Trésorier 

15 Carole TUAL
Élevage bovin / BOULOUPARIS 

16 René WACAPO
Polyculture / LIFOU 

17 Charles WIAKO
Élevage bovin et culture vivrière / MARÉ

18 Delphine ZEOULA
Apiculture et élevage avicole / LIFOU

 Membres du bureau

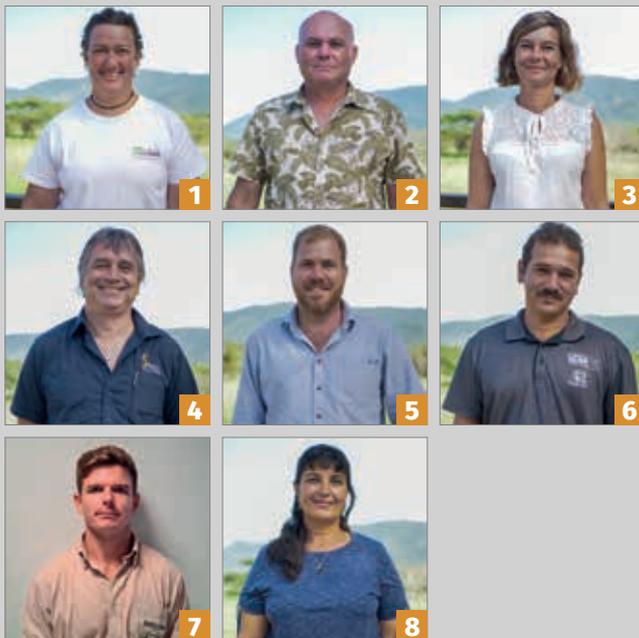
Photos © CAP-NC - Flying Pictures

embres du Bureau



AGRICULTURE TRADITIONNELLE ET FAMILIALE (ATF)

- 1 Marie-Rose ATÉ**
Maraîchage / KOUAOUA
- 2 Christophe COLOMINA**
Polyculture / BOURAIL
- 3 Rudy DEVILLERS**
Élevage bovin / KOUMAC
> Vice-président 
- 4 Guillaume VAMA**
Agroforesterie / ÎLE DES PINS
- 5 Raynald WASHETINE**
Vanilliculture / MARÉ
- 6 Jean-Jacques WEJIN** 
Maraîchage / LIFOU
> Vice-président adjoint honorifique



AUTRES STRUCTURES AGRICOLES (ASA)

- 1 BIO CALÉDONIA**
Myriam GALLOIS
- 2 GROUPEMENT DES ÉLEVEURS DE PETITS RUMINANTS (GEPR-NC)**
Angelo DEVAUD
- 3 REPAIR**
Laure MOISSON 
- 4 SYNDICAT DES APICULTEURS (SANC)**
Philippe LEMAÎTRE
- 5 SYNDICAT DES ÉLEVEURS BOVINS (SEBNC)**
Flavien PIERSON
- 6 SYNDICAT DES ÉLEVEURS PORCINS (SNNEPNC)**
Steeven MARCIAS
- 7 UPRA BOVINE**
Anthony RONDEAU
- 8 UPRA PORCINE**
Sylvie DI FOLCO



ORGANISATIONS DES PÊCHES PROFESSIONNELLES (OPP)

- 1 FÉDÉRATION DES PÊCHEURS HAUTURIERS (FPH)**
Mario LOPEZ
- 2 FÉDÉRATION DES PÊCHEURS PROFESSIONNELS CÔTIERS DU SUD (FPPCPS)**
Benoît BELIAEFF
- 3 SYNDICAT DES PÊCHEURS PROFESSIONNELS DE LIFOU (SPPL)**
Abel CICA 
- 4 FÉDÉRATION DES PÊCHEURS PROFESSIONNELS DU NORD (FPPN)**
Thierry CHANTREUX

ENTRETIEN AVEC

Jean-Christophe Niautou

président de la Chambre d'agriculture et de la pêche mandature 2023-2027



➤ PORTRAIT

- > Âgé de 47 ans, marié et père de trois enfants, Jean-Christophe Niautou est fils, petit-fils et arrière-petit-fils d'agriculteurs et agricultrices. Installé à Farino, il conserve des liens forts avec la région de Poya, dont est originaire une grande partie de sa famille.
- > Avec son épouse, ils sont à la fois producteurs maraîcher et fruitier, éleveurs de poules pondeuses et d'un petit troupeau de bovins. Parallèlement, ils gèrent un magasin de producteurs à Nouméa et dirigent une structure touristique, membre du réseau Bienvenue à la ferme.
- > Avant 2010, date à laquelle il s'installe en agriculture, Jean-Christophe Niautou a notamment dirigé la FCTE et des agences bancaires, après des études en école de commerce, à Toulouse.
- > Élu à la CAP-NC depuis 2018, il est également membre fondateur de l'Ifel-NC et de REPAIR, dont il a été le premier président.



La Calédonie agricole :
Vous voilà président de la CAP-NC et, à ce titre, premier à être élu pour représenter à la fois les agriculteurs et les pêcheurs : est-ce un motif de fierté ?

Jean-Christophe Niautou : C'est avant tout un honneur, mais aussi une responsabilité que je partage avec les autres élus de la nouvelle assemblée générale. L'honneur de conduire une mandature en figurant parmi des représentants élus par leurs pairs et une responsabilité, tout autant, car il convient de répondre à de multiples défis, tout en remplissant les objectifs que nous nous sommes assignés et que nous voulons désormais atteindre collectivement, à 36 !

Inscrire au programme de cette mandature l'accroissement de 25 % de la part des produits locaux dans les assiettes des Calédoniens, n'est-ce pas irréaliste ?

Vouloir accroître de 25 % la part des produits locaux dans nos assiettes et celles de nos enfants est tout sauf une utopie. C'est une ambition, c'est un cap ! Atteindre celui-ci permettra à tous les agriculteurs et tous les pêcheurs de mieux vivre de leur métier, de manière durable et pérenne. Nous y parviendrons en faisant de notre maison commune, la Chambre d'agriculture et de la pêche, le vecteur de tous les projets d'avenir.

Quels sont les autres grands axes de cette mandature ?

La colonne vertébrale est bien cette ambition des « + 25 % » car de celle-ci découlent tous les autres axes : favoriser l'accroissement, la commercialisation et la transformation de nos productions et de nos pêches ; diversifier son écoulement, en particulier au sein des cantines ; valoriser et sécuriser le foncier agricole ; protéger et réguler la ressource en eau ; accompagner toujours mieux le cycle de vie de chaque ressortissant, de l'installation à la transmission, tout en étant attentif à suivre les ressortissants en difficulté économique, via Réagir, ou en contribuant à leur développement via de nombreux services : centre de gestion, formation, analyse de sols, dock des engrais, etc.

Il s'agit là d'objectifs à moyen terme.

Comment cela se traduira-t-il au quotidien ?

Vous avez raison de rappeler cette nécessité de « gérer le quotidien » ! Je souhaite en effet que nous ayons le souci constant de conduire des actions qui répondront à une préoccupation légitime de nos ressortissants : « *Qu'est-ce que la CAP-NC fait pour moi ?* », tout en conservant à l'esprit que les missions de la Chambre sont encadrées et ne permettent malheureusement pas de répondre à toutes les requêtes. Raison pour laquelle il est impératif de poursuivre et de consolider la collaboration avec toutes les institutions et organisations partenaires.



QUESTIONS À Rudy Devillers vice-président

Qu'est-ce qui vous a conduit à vous présenter comme candidat ?

Je côtoie des agriculteurs tous les jours et je constate que leurs problèmes se ressemblent. À nous de trouver la solution à chaque problème, si cela relève de la compétence de la CAP-NC. J'ai vraiment envie de contribuer à cela, d'être un acteur de ces actions au cœur de l'outil qui nous représente tous, notre chambre consulaire. Et ce d'autant plus que mes pairs, et je les en remercie, m'ont témoigné une confiance forte en me désignant comme vice-président.

Quels sont les objectifs que vous vous fixez personnellement ou que vous partagez collectivement ?

Si je dois retenir un objectif qui me tient à cœur, c'est bien de favoriser l'installation des jeunes ; et cela revient bien évidemment à travailler sur la thématique du foncier, qui est au cœur de tout projet agricole, à plus ou moins grande échelle. Parvenir à augmenter la part des produits locaux dans notre consommation, cela passe impérativement par ce carrefour qu'est la problématique foncière.

En ce début de mandat, quel est le message que vous voulez transmettre aux ressortissants ?

Je tiens autant à remercier ceux qui ont contribué à notre élection que confirmer notre volonté de travailler pour tous les ressortissants. Les enjeux nous concernent tous et notre mandature devra être à la hauteur de ceux-ci, sans politique partisane.



➤ PORTRAIT

Âgé de 34 ans, Rudy et sa compagne sont parents de deux enfants. Rudy est issu d'une longue lignée d'éleveurs, de père en fils depuis 1892. Si sa maman, Ghislaine Bouteille, est apicultrice, plusieurs Devillers ont été élus de la CAP-NC dont son père, Marc, et son arrière-grand-père, Jean. Maraîcher et éleveur de chevaux de course depuis 2016, Rudy est également éleveur bovin et producteur de fourrage depuis deux ans. Parallèlement, Rudy, titulaire d'un BTS en maintenance industrielle, travaille comme sous-traitant pour la commune de Koumac, en tant que chargé de l'entretien du réseau d'assainissement. Son vœu est toutefois de pouvoir se consacrer à 100 % à son exploitation dès que possible.

PROPOS D'ÉLUS...

FRANCK SOURY-LAVERGNE trésorier

Maraîcher, La Foa

J'ai la conviction profonde qu'il est tout aussi important de porter des projets vastes et ambitieux que de veiller à résoudre des problèmes du quotidien. Pour cette mandature, je formule donc le vœu d'une chambre au plus près de ses ressortissants, dont la préoccupation première soit : « comment peut-on mieux vous accompagner ? ».

MARIANNA MATI trésorière adjointe

Éleveuse porcine, Moindou

Quand le président, Jean-Christophe Niaoutou, m'a demandé de faire partie de son équipe, j'ai été convaincue par le challenge des « + 25 % ». J'ai le sentiment que nous pouvons relever celui-ci, si toutes les filières agricoles travaillent ensemble. Je voulais y apporter pleinement ma contribution.

RAYNALD WASHETINE

Vanilliculteur et apiculteur, Maré

L'engagement est un état d'esprit qui me correspond. J'espère pouvoir représenter dignement nos îles en contribuant, notamment, à trouver des solutions pour favoriser l'écoulement et la vente de nos productions.

DELPHINE ZEOULA

Éleveuse de poules pondeuses, Lifou

J'espère que notre action permettra de valoriser nos métiers, aujourd'hui trop souvent peu mis en avant dans les filières d'enseignement. Remplir l'objectif de mieux nourrir les Calédoniens avec des produits locaux, cela demande plus d'agriculteurs, donc des jeunes qui y voient un avenir.

CAROLINE FAIVRE

Apicultrice, Dumbéa

S'engager comme élu, c'est accepter de porter une responsabilité au nom de tous. Cela correspond à mes valeurs et

je suis impatiente de prendre part à des projets structurants, tant en termes de sécurité alimentaire que de préservation de notre environnement, afin de nourrir durablement les Calédoniens !

CHRISTIAN GEORGET

Éleveur de bovins, ovins et cervidés, Boulouparis

J'espère que durant cette mandature, nous ferons preuve d'une belle synergie et travaillerons tous ensemble, de manière apolitique, afin d'atteindre un réel niveau de sécurité alimentaire. Quand je vois l'équipe en place, j'y crois à 100 % !

BENOÎT BELIAEFF

Pêcheur, fédération des pêcheurs professionnels côtiers PS

La présence de quatre organisations des pêches professionnelles au sein de la CAP-NC renforce notre légitimité et va nous permettre de participer à l'effort global de sécurisation alimentaire des Calédoniens. C'est une double belle perspective !

**EN
BREF**

Clap de fin pour le projet de Guya'Patur

La Chambre d'agriculture et de la pêche avait accueilli en 2020 des représentants du projet Guya'Patur, dans le cadre des échanges RITA (réseaux d'innovation et de transfert agricole). Ce projet guyanais avait pour ambition d'améliorer la gestion fourragère et partageait avec la Nouvelle-Calédonie (et PROTEGE) la même problématique de gestion de pâturage, en système à l'herbe extensif. L'étude portait donc sur le pâturage tournant dynamique et l'ambition, derrière cet échange entre

territoires, consistait à mutualiser les ressources et les expériences, afin de gagner du temps et de bénéficier d'indicateurs intéressants valables dans les deux environnements (similaires). Le projet s'est clôturé en décembre dernier, avec une restitution de ses conclusions... À la profession guyanaise, désormais, de se les approprier !

Pour en savoir plus :
@guyapaturgestiondupaturage2017
📌 Développer le pâturage et l'élevage en milieu tropical



Viande : nouveaux modes de consommation



Le pôle agroalimentaire de la Technopole vient de sortir un document sur l'évolution de la consommation de viande, *Le renouveau des produits carnés*. Il revient sur les tendances actuelles, notamment les attentes des consommateurs en termes de qualité et diversité, et propose aux professionnels du secteur quelques leviers d'innovation pour des produits plus adaptés à ces nouveaux modes de consommation. Il est à noter que, en 10 ans, la consommation de viande en Nouvelle-Calédonie a baissé de 2 %, même si pour la plupart des Calédoniens, la viande demeure un véritable repère en termes de patrimoine alimentaire et de traditions, de convivialité et de plaisir alimentaire.

Pour consulter le rapport, rendez-vous sur technopole.nc

DQS DÉMARCHE QUALITÉ SANITAIRE

La **Démarche Qualité Sanitaire (DQS)** est le fruit de travaux réalisés par tous les acteurs de la Charte Bovine. Elle vise à faire reconnaître et à valoriser le statut sanitaire et les bonnes pratiques des éleveurs engagés volontairement dans celle-ci.

Afin de promouvoir cette démarche, reposant sur quatre entités, le GDS-A de la Chambre d'agriculture et de la pêche a souhaité mettre en place une identification visuelle.

Quatre niveaux d'engagement



Ce premier niveau de démarche répond au besoin initial exprimé par les éleveurs pour sécuriser les échanges de bovins eu égard aux maladies de la reproduction et à la paratuberculose. Cette identification signifie que la surveillance est mise en place et que les éleveurs s'engagent à respecter les protocoles sanitaires.



Le « + » renseigne sur le niveau de garantie de la surveillance de la paratuberculose. Cette identification signifie que la surveillance existe depuis au moins 2 ans. Elle atteste d'un niveau élevé de garantie.



Ce second niveau de la « Démarche Qualité Sanitaire » vise à contribuer à la valorisation commerciale de productions qualitatives, sur des marchés de niche. En sus du respect des protocoles sanitaire, le DQS précise un renforcement des pratiques de gestion des données d'état civil bovin (filiation / type racial).



Le « + » renseigne sur le niveau de garantie de la surveillance de la paratuberculose. Cette identification signifie que la surveillance existe depuis au moins 2 ans. Elle atteste d'un niveau élevé de garantie.



Les partenaires de la "Démarche Qualité Sanitaire" :
 Agence rurale, CAP-NC, DAVAR, GTV, IVNC, OCEF, province des Îles, province Nord, province Sud, SEBNC, UPRA Bovine, UCS.



Planter des arbres dans les pâturages, intérêts et inconvénients

L'agroforesterie fait régulièrement l'objet d'articles et le terme semble être à la mode ces dernières années. Cependant, en élevage bovin, les arbres ont été introduits de longue date et sont toujours présents pour les bienfaits qu'ils apportent. Pour comprendre la plus-value de l'arbre dans les pâturages et sa perception par les éleveurs, l'Institut agronomique néo-calédonien (IAC) a réalisé deux études en 2022.



Les bois noirs sont prisés pour leur ombrage et les gosses qui nourrissent le bétail en fin d'année, le faux mimosa est une ressource alimentaire précieuse pour les troupeaux, tandis que le gaïac produit des poteaux de qualité. Mais les arbres ont bien d'autres avantages. Une étude, portant sur ces trois essences, a été réalisée pour évaluer les impacts - moins visibles - qu'ils ont sur le sol. Il a ainsi été mesuré qu'ils améliorent l'infiltration et la mobilisation de l'eau dans le sol. Lors de fortes pluies, cela permet de limiter l'érosion et l'engorgement des sols, alors qu'en période de sécheresse, l'arbre fera remonter l'eau par ses racines. En outre, les arbres augmentent l'activité biologique des sols et limitent le risque d'acidification. Enfin, ces trois essences, de la famille des légumineuses, ont également la capacité de fixer l'azote atmosphérique. Ces qualités permettent d'améliorer la fertilité des sols en plus des bienfaits au niveau du bien-être animal.

INTÉRÊTS ET INCONVÉNIENTS

Lors de la seconde étude, les éleveurs du territoire ont été interrogés sur l'intérêt des arbres pour l'élevage et les limites à leur réimplantation sur les exploitations. La principale préoccupation des éleveurs porte sur l'alimentation des animaux et l'apport fourrager de certains arbres répondre à cette attente. Mais les contraintes sont nombreuses. Planter des arbres requiert des moyens humains et matériels conséquents, sans garantie de retour sur investissement. À défaut de pouvoir mettre en défens une partie de la propriété, cela nécessite des protections individuelles robustes et économiquement abordables. Les arbres implantés produiront du fourrage ou des gosses à moyen terme, alors que l'éleveur a besoin de réponses rapides lorsqu'il fait face à une sécheresse. Les éleveurs interrogés perçoivent l'intérêt de maintenir des arbres dans les pâturages et adoptent, si nécessaire, un défrichage limité pour conserver les arbres existants. Ainsi, si l'implantation d'arbres apparaît comme l'une des réponses à la question de l'alimentation des animaux, il n'en demeure pas moins que les contraintes sont encore trop importantes pour que cette solution soit rapidement et massivement adoptée par les éleveurs.

Les arbres permettent d'apporter en moyenne trois fois plus de nitrate dans le sol, par rapport à un sol nu dans un pâturage.

Pour en savoir +

Institut agronomique néo-calédonien
Tél. : 43 74 15 - www.iac.nc



Ces études ont été cofinancées par l'IAC, l'Office français de la biodiversité et le programme PROTEGE.

Élevage de porcs en plein air : expérimentations et avenir agroécologique

Dans la continuité des actions menées pour le développement de l'élevage de porcs en plein air, la Chambre d'agriculture et de la pêche a expérimenté en 2022 différentes techniques d'agroécologie.

L'élevage de porcs en plein air est un enjeu fort. Il permet de prendre en compte le bien-être animal, de favoriser l'autonomie alimentaire (en minimisant les apports extérieurs) et de répondre à un nouveau besoin sociétal. C'est dans cette optique que le collectif des éleveurs de porcs en plein air (CEPPANC) et ses partenaires ont développé plusieurs actions (voir LCA 186).

FERTILISATION ET CULTURE BIO

Ce type d'élevage est fortement lié à l'agroécologie et à la préservation des sols. « Son impact sur les milieux naturels est important, souligne Yoann Kerhouas, ingénieur conseil à la CAP-NC. Le passage des porcs sur une parcelle est un atout : il permet de fertiliser les sols et de favoriser les cultures bio. Toutefois, la gestion des parcelles doit être maîtrisée pour que cette fertilisation soit efficace et durable. C'est pourquoi dans le cadre de PROTEGE, nous avons mis en place en 2022 un programme d'expérimentation, avec un suivi environnemental des parcelles (analyses de sols avant et après) et l'implantation de différents couverts végétaux. »

EXPÉRIMENTATION ET CONSTATS

Des essais de culture de mélange de plantes sans engrais ont ainsi été réalisés sur cinq parcelles à Moindou et La Foa. « Pour le moment, les résultats sont en demi-teinte : deux succès et trois échecs dus à des problèmes de météo, parasites ou rongeurs. Nous apprenons de ces expériences : nous comprenons plus encore l'impact des déjections animales sur la fertilité des sols, l'adéquation de certaines semences et l'alimentation des porcs en plein air... » Des éleveurs, comme Marianna Mati (voir encadré), ont fait le choix de ne pas récolter les cultures et de relâcher les animaux sur les parcelles. Constat alimentaire : les porcs privilégient les plantes vivantes, adorent la luzerne et le maïs, et n'aiment pas le pois implanté...



CHAMPS DU POSSIBLE ET NOUVEAU MODELE

Au-delà de cette anecdote, ces expérimentations permettent de tester de nombreuses cultures à la fois pour la consommation des animaux, mais aussi pour des produits transformés. « Les champs du possible sont énormes, explique l'ingénieur. Tout est encore à faire pour travailler sur les mélanges, optimiser l'architecture des plantes et développer les cultures bio sur ces sols. » Autre avantage : la valorisation de nombreux espaces. « La Nouvelle-Calédonie a beaucoup de ressources natu-

relles pour ce type d'élevage, qui sont considérées à faible valeur. Par exemple, les sous-bois. Les porcs sont de fabuleux débrouailleurs, de bons gestionnaires de déchets... C'est ce que l'on voit déjà à Lifou. »

Pour Yoann Kerhouas et Marianna Mati, la richesse de cet élevage n'est plus à démontrer : bien-être et qualité, autonomie et produits locaux, environnement, biodiversité et diversité économique. Tous les atouts pour développer cette nouvelle approche et pour un nouveau modèle sociétal et économique !

LES ACTIONS MENÉES PAR LE CEPPANC

Dans le cadre de PROTEGE et en collaboration avec ses partenaires - CAP-NC, Interprofession viande de Nouvelle-Calédonie (IVNC) et l'Upa porcine, le CEPPANC a mené plusieurs actions :

- > Une enquête sur les perspectives du marché et le développement de la filière : qualité, quantité, prix, attente du consommateur ;
- > L'élaboration d'une charte, en cours de finalisation ;
- > Un travail avec l'entreprise Sica sur la création d'un aliment spécifique porc plein air ;
- > Un rendez-vous Tech&Bio avec démonstration conduite porc plein air, conférence sur la charte Porc plein air et accueil d'une délégation du Pacifique.

PORTRAIT

MARIANNA MATI

éleveuse, élue de la CAP-NC et présidente du CEPPANC

Pragmatique et sensible, engagée et réaliste, enthousiaste et curieuse... Les mots ne manquent pas pour qualifier le dynamisme de Marianna Mati. Éleveuse de porcs à Moindou, convaincue des bienfaits de l'élevage en plein air, elle veut sensibiliser le plus grand nombre : « le grand air joue indéniablement sur le bien-être de l'animal... et sur celui de l'éleveur. La première fois que nous avons mis les porcelets en plein air, cela a été un grand moment d'émotion. Voir les animaux courir et jouer, chercher et choisir leur alimentation, est un bonheur pour un éleveur ».

► Promouvoir la filière

La volonté de développer la filière la pousse à créer, avec d'autres éleveurs, le CEPPANC et d'en devenir la présidente. « Avec nos partenaires, notre but est de

promouvoir et structurer la filière pour une production de qualité reconnue, prenant en compte le bien-être animal et la biodiversité calédonienne, pour valoriser les espaces naturels. » Elle expérimente ainsi, avec Yoann Kerhouas, des techniques d'agroécologie et s'enthousiasme des premiers résultats : « les animaux relâchés sur les parcelles implantées se sont régalés des plantes vivantes. C'est un plaisir de les voir privilégier la nourriture naturelle, de se dire que les apports nutritionnels viennent de ces cultures ».

► Innover et développer

Curieuse de nouvelles expérimentations, elle est aussi pragmatique : « l'idée de développer l'autonomie de notre système d'élevage est plus que séduisante. En partenariat avec notre provendier Sica,



© CAP-NC - Flying Pictures

la recherche de source et de formulation d'aliments locaux spécifiques au besoin des porcs en plein air est aussi une approche d'innovation gagnant-gagnant qui permet aux filières locales de développer leurs activités ».

Enthousiaste, elle va de l'avant pour tester et convaincre. « Il faut gérer les parcelles en bonne intelligence, valoriser les excréments des cochons, être le plus bio sans engrais, essayer les cultures... C'est une filière en devenir, toutes les voies sont à explorer pour le bien-être de toutes et tous. »

14 OU 30 TONNES ?

KOBELCO

DISPONIBLE SUR STOCK

SK140SRLC-7

DISPONIBLE SUR STOCK

SK300LC-10

Nouméa
TEL. 28.74.50

Koné
TEL. 42.58.60



MARCONNET

**EN
BREF**

Attention à Oryctes rhinocéros

De nouveaux spécimens d'Oryctes ont été découverts en janvier dans des pièges placés à Teremba (Moindou) et à l'aérodrome de Magenta. Et l'installation d'une population à La Foa, découverte en novembre, a bien été confirmée. Trois communes sont donc aujourd'hui impactées: Païta, Boulouparis et La Foa.

Agriculteurs, si vous trouvez des scarabées dans l'une de ces trois communes, il est important de les supprimer immédiatement. Par contre, n'hésitez pas à envoyer une photo pour confirmer l'identité du ravageur à dkotopeu@cap-nc.nc. Si vous êtes en dehors de ces communes, contactez directement le Sivap (Service des affaires vétérinaires, alimentaires et rurales) :

tél. 24 37 45 - davar.sivap@gouv.nc

La surveillance et les prospections des secteurs touchés se poursuivent et font l'objet d'une vigilance particulière de la part des agents du Sivap et de la CAP-NC, chargée de la surveillance.

Pour toute information sur la prévention, les mesures de biosécurité et de la gestion d'Oryctes, consultez le site de la Davar : davar.gouv.nc/le-rhinoceros-du-cocotier-oryctes-rhinoceros

L'horticulture pour tous

Grevillea



De la famille des Protéacées, le genre Grevillea regroupe plusieurs espèces autochtones. On les appelle "rinse-bouteille", "Hêtre rouge" ou encore "Brosse à dents". Ces petits arbustes sont souvent visibles dans les anciens jardins, quand ils ne sont pas dans leur milieu naturel : les maquis miniers. Grevillea offre une floraison abondante, particulièrement en saison chaude, avec des couleurs variées (rouge, orange, blanc...). Ce sont des plantes mellifères qui attirent fréquemment les sucriers écarlates, un oiseau endémique friand de nectar. Sa multiplication est facile en bouturage et l'enracinement se fait entre 6 et 12 semaines en moyenne. Il est conseillé d'utiliser un engrais à faible teneur en phosphore pour une meilleure reprise, de l'exposer en plein soleil et de l'irriguer régulièrement, même si la plante supporte bien les périodes de sécheresse.

UNE JOURNÉE TECHNIQUE SUR LES SEMENCES MARAÎCHÈRES



Dans le cadre de PROTEGE, la Chambre d'agriculture et de la pêche et l'association Bio Calédonia organisent une nouvelle journée technique sur le thème "Autoproduction de semences maraîchères", mardi 21 mars au Cadrl (Centre d'appui au développement rural loyaltien) de Maré. Animée par Camille Fossier, agricultrice et présidente du SPNC (semences paysannes Nouvelle-Calédonie), elle vise à accompagner les agriculteurs adhérents de Bio Calédonia en leur donnant les bases pour produire leurs propres semences afin de devenir progressivement autonomes.



+ d'infos

Pôle végétal de la Chambre d'agriculture et de la pêche
Tél. : 24 31 60 - polevegetal@cap-nc.nc

Renouvellement des Certiphyto



Une date de fin de validité figure sur vos attestations Certiphyto. Une fois la date passée, vous n'avez plus le droit d'exercer vos activités (achat, application, distribution...) liées aux PPUA.

Pour renouveler votre Certiphyto dans un délai de six mois après la date de fin de validité, les conditions sont les suivantes :

> Pour le NC3, renouvellement soit en candidat libre, soit en formation courte (1 jour + évaluation)

> Pour le NC4, renouvellement en formation courte (2 jours + examen) Passé ce délai, vous devrez faire un cycle complet de formation initiale.

Pour le NC1, une journée de formation est nécessaire pour son renouvellement, quel que soit le délai.

Pour connaître les dates des prochaines formations Certiphyto, rendez-vous page 37.

Renseignements : service formation de la Chambre d'agriculture et de la pêche
Tél. : 24 63 74
formation@cap-nc.nc

FICHE TECHNIQUE

➤ Chenilles sur solanacées

- ➔ En Nouvelle-Calédonie, 4 espèces de chenilles sont référencées sur les solanacées. Ce sont *Agrotis ipsilon*, *Spodoptera litura*, *Leucinodes cordalis*, *Helicoverpa armigera*. Elles représentent un impact pour la culture lors du stade fructification.
- ➔ Sur la culture de Tomate *Spodoptera litura* et *Helicoverpa armigera* sont les plus observées avec une moyenne de pression de 10 %. Sur Aubergine, *Leucinodes cordalis* est l'espèce la plus observée.



CORTÈGE DES SOLANACÉES IMPACTÉES

	Réurrence	Pression moyenne	Niveau d'importance du bioagresseur
Tomate	73 %	10 %	
Pomme de terre	18 %	10 %	
Aubergine	8 %	3 %	

Les chenilles sont particulièrement impactantes lors des phases de grossissement et de récolte des fruits. Leur apparition lors du développement végétatif est à surveiller, même si elle est peu impactante.

STADE PHÉNOLOGIQUE

1. Levée, reprise de plantation	2. Développement végétatif	3. Floraison	4. Grossissement des fruits	5. Récolte

SAISONNALITÉ

D'après les suivis épidémiologiques, la période à risque commence au mois de Juin et finit en octobre. Cette période correspond aussi au pic de production des solanacées.

J F M A M J J A S O N D

LEVIERS DE GESTION

LES MESURES AGRONOMIQUES

- ➔ Planter hors saison des pics de population
- ➔ Optimiser l'apport en fertilisation pour éviter d'avoir des plants déséquilibrés
- ➔ Éviter les stress dûs à une mauvaise irrigation
- ➔ Utiliser du matériel végétal sain

STRATÉGIE DE LUTTE PRÉVENTIVE

- ➔ Surveiller quotidiennement les premières attaques, surtout lors des phases de risque
- ➔ Favoriser les Infrastructures agroécologiques (IAE), habitat d'auxiliaires de cultures
- ➔ Mettre des pièges à phéromones pour détecter les premiers vols et faire du piégeage de masse
- ➔ Utiliser des stratégies de "push and pull" : plantes répulsives, association de cultures...
- ➔ Utiliser des stratégies de lutte mécanique (filets anti-insectes notamment)

STRATÉGIE DE LUTTE CURATIVE

- ➔ Utiliser des produits homologués pour ce couple
- ➔ Alternier les matières actives pour éviter l'apparition de résistances : Pyréthrinoides, Indoxacarbe, Chlorantraniliprole, Bacillus thuringiensis...
- ➔ Respecter les conditions d'utilisation des produits phytosanitaires

SYMPTÔMES



Sources : données d'épidémiosurveillance de Phyto-one extraction 2022 (sur 5 ans 2017 à 2021)



PROTEGE
PROJET RÉGIONAL Océanien DES TERRITOIRES
POUR LA GESTION DURABLE DES ÉCOSYSTÈMES



Financé par
l'Union européenne



Pacific
Community
Communauté
du Pacifique

GDS 
Groupement de Défense Sanitaire Végétal
CHAMBRE D'AGRICULTURE ET DE LA PÊCHE
NOUVELLE-CALÉDONIE
Nouvelle-Calédonie



Horticulture : enquête sur les habitudes d'achat

Un large sondage vient d'être réalisé dans l'agglomération nouméenne sur les habitudes de consommation de plantes horticoles. Attendue par les producteurs, cette étude a été initiée par la Chambre d'agriculture et de la pêche (CAP-NC) afin de mieux appréhender et développer ce marché.

« Nous disposons d'encore peu de données sur cette filière », explique Sébastien Utard, ingénieur agronome au pôle végétal de la chambre. C'est pourquoi cette première étude, menée par la CAP-NC dans le cadre de ses missions d'accompagnement des producteurs, vise à mieux connaître les acheteurs de produits horticoles du Grand Nouméa. Plutôt généraliste, elle permet de dresser les contours de la consommation de plantes et de fleurs, qui permettront ensuite d'établir des recommandations à destination des producteurs.

QUI A RÉPONDU À L'ENQUÊTE ?

Cette enquête a été exécutée par un groupe d'étudiants d'EGC project. Les questionnaires ont été administrés dans le Grand Nouméa, aux abords des points de vente de plantes. Le profil type redondant sur les 1 000 personnes interrogées est le suivant : des femmes de catégorie socio-professionnelle moyenne ou supérieure (69 %), en couple avec enfants ou non (66 %) et habitant en maison (64 %).



Plus d'1 personne sur 2 achète DES PRODUITS HORTICOLES

58% des sondés achètent des plantes



- > Les produits horticoles les plus consommés sont les **plantes ornementales** (33 %) et les **jeunes plants maraîchers** (33 %).
- > On retrouve ensuite les jeunes plants fruitiers (28 %), les plantes de collection (orchidées...) (28 %) et enfin les fleurs coupées (23 %).

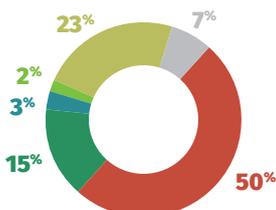


- > **67 % consacrent jusqu'à 5 000 F/mois** à l'achat de plantes horticoles.
- > 26 % dépensent entre 0 et 1 500 F/mois, **41 % entre 1 500 à 5 000 F/mois.**



- > **42 % des personnes interrogées possèdent des plantes sans en acheter.** Parmi les raisons évoquées, certains n'ont pas de budget à y consacrer, d'autres ne trouvent pas ce qu'ils recherchent ou les produisent eux-mêmes.

- > **43 % en achètent au moins une fois par mois.**



- Plusieurs fois par an
- Plusieurs fois par mois
- Plusieurs fois par semaine
- Une fois par semaine
- Une fois par mois
- Presque jamais

« Un coup de cœur » POUR LE PLAISIR



- > Majoritairement, ces achats sont destinés à **se faire plaisir (77 %).**
- > **La moitié des achats pour offrir porte sur les fleurs coupées,** tandis que la plupart des achats pour une occasion spéciale (St-Valentin, Toussaint...) concernent les plants de collection et orchidées.

- > Le critère principal de choix est la qualité visuelle du produit.
- > Seuls les plants maraîchers et fruitiers sont choisis d'abord pour leur signe de qualité, puis en fonction de la provenance.
- > Le packaging et l'étiquetage informatif sont peu pris en compte lors de l'achat.



- > **Des achats en grande surface spécialisée, en pépinière ou au marché.**

- > Les jeunes plants maraîchers sont principalement achetés en grande surface spécialisées (34 %), tandis que 31 % des consommateurs se procurent leurs plants fruitiers au marché.
- > 50 % des consommateurs se rendent chez le fleuriste pour leurs fleurs coupées et 23 % s'approvisionnent au marché ou en GMS (grandes et moyennes surfaces).



- > **La motivation première dans le choix du lieu pour acheter ses plantes tient au prix.**

Cependant une grande partie des acheteurs agit par spontanéité et est sensible au vaste choix proposé dans un même lieu.



➔ MOTIVER LES RÉTICENTS : DES PLANTES EN PROMO OU UTILES !



- > Parmi les personnes qui n'achètent et ne possèdent aucune plante, **la plupart ne sont tout simplement pas intéressées** par les plantes (36 % des interrogés).
- > La seconde raison est le manque de temps (31 %) pour l'entretien, puis vient seulement l'argument monétaire (20 %).

> Cependant, **des promotions ou soldes sur des périodes spécifiques** ou bien des **informations sur les services que peuvent apporter les plantes** (plantes dépolluantes, déstressantes, mellifères...) pourraient les motiver à en acheter.

LES RAISONS D'ACHAT - PAR ORDRE DE PRÉFÉRENCE

1 > Promotion par saison	
2 > Service de la plante	
3 > Disponible facilement	
4 > Plus d'informations	
5 > Nouveauté	
6 > Qualité du plant	

Une analyse plus poussée de ces données sera réalisée et diffusée aux producteurs.

CUVES METALLIQUES AVEC LINER

* EXO TGC sous présentation de la carte agricole + agrément à jour

À PARTIR DE 40 M³
JUSQU'À 1 000 M³

C'est chez SOROCAL !

INCLUS :

- ENTRÉES / SORTIES
- TRAPPE D'ACCÈS
- ÉCHELLE
- VENTILATION D300
- JAUGE DE NIVEAU

PRESTATION DE MONTAGE SUR DEMANDE

SOROCAL 64 AV. BAIE DE KOUTIO - 5^e ZONE DUCOS • commercial@sorocal.nc

TÉL. 24 17 80
WWW.SOROCAL.NC

4X

Rejoignez-nous sur Facebook

Je produis
collaboration

**EN
BREF**

Les pêcheurs au sein de la CAP-NC

RÉPRÉSENTATION DE LA PROFESSION PÊCHE

Pôle Pêche

1 Responsable
Denis LABIAU

1 Animateur
Luen IOPIUE

5 OPP / 62 adhérents pêcheurs

4 élus OPP



BENOÎT
BELIAEFF



ABEL
CICA



THIERRY
CHANTREUX

SYNDICAT
DES PÊCHEURS
PROFESSIONNELS
DE LIFOU

ABEL
CICA



MARIO
LOPEZ



De gauche à droite :
Abel Cica - Syndicat des pêcheurs de Lifou et CPPNC
(Confédération des pêcheurs professionnels),
Thierry Chantreux - Fédération des pêcheurs
professionnels du Nord (FPPN), le président de la CAP-NC
Jean-Christophe Niaoutou, et Benoît Beliaeff - FPPCPS.

Les nouveaux élus, représentant les Organisations des pêches professionnelles (OPP), ont été intronisés lors de l'assemblée générale constitutive de la Chambre d'agriculture et de la pêche du 19 janvier, parachevant ainsi le parcours d'intégration des pêcheurs à la chambre consulaire, qui s'est donc dotée d'un pôle pêche structuré. Le président tout juste élu, Jean-Christophe Niaoutou, a souhaité marquer l'ouverture de sa mandature par cette intégration réussie des professionnels de la pêche, qu'elle soit côtière ou hauturière.

Assemblée générale

Le 23 janvier, la Fédération des pêcheurs professionnels côtiers de la province Sud (FPPCPS) a organisé son assemblée générale ordinaire à Nouméa. Au programme de cette rencontre, le bilan des actions menées au cours de l'année 2022 et l'occasion pour les adhérents d'échanger avec les services de la province Sud et de la Chambre d'agriculture et de la pêche, en charge de la pêche côtière, qui étaient invités.

Pour rappel, l'association existe depuis 15 ans et regroupe les pêcheurs professionnels côtiers à l'échelle de la province Sud. Les missions principales de la FPPCPS sont de fédérer les pêcheurs professionnels, informer ses membres des actualités concernant la profession, accompagner les projets collectifs et défendre les intérêts communs, valoriser la profession et les produits de la pêche côtière à l'échelle de la province Sud, collaborer avec les autres fédérations aux projets à l'échelle pays.

Renseignements

Fédération des pêcheurs professionnels côtiers de la province Sud
Tél. : 87 72 05
fppcps@gmail.com



Pescana, labellisation en cours

La pêcherie Pescana a ouvert le 14 décembre sa boutique Les Fines Lignes sur les quais de Nouville à Nouméa. La labellisation de ses ateliers de transformation des produits issus de la pêche hauturière est, par ailleurs, en cours au même titre que ceux de



Pacific Tuna. Le cahier des charges, créé conjointement par la Fédération des pêcheurs hauturiers (FPH) et l'Association des industriels transformateurs de poisson hauturier, s'inscrit dans la continuité de celui de la Pêche responsable hauturière. Il garantit, entre autres :

- Hygiène, qualité et traçabilité ;
- Maîtrise des impacts environnementaux ;
- Qualité de vie au travail pour les employés.

Pour en savoir +

Rendez-vous sur www.signesdequalite.nc

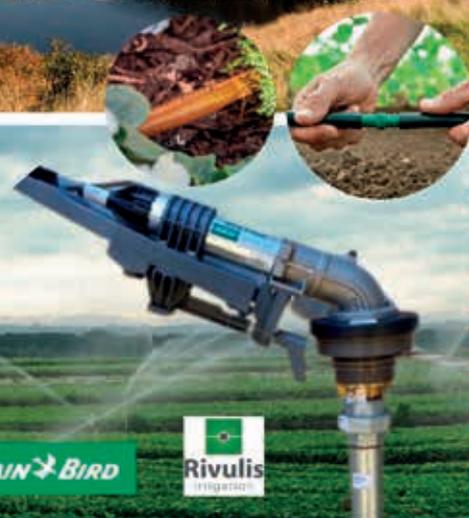


Assises de la pêche : retour en vidéo

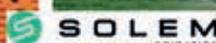
Les assises de la pêche, organisées par la CAP-NC en partenariat avec la Communauté du Pacifique (projet PROTEGE) et le gouvernement, ont eu lieu en novembre dernier, à La Foa. Pendant deux jours, les acteurs de la pêche se sont retrouvés pour définir ensemble les orientations stratégiques de la pêche hauturière et de la pêche côtière au niveau du territoire et déterminer un plan d'action pour les dix prochaines années. À l'occasion de cet événement, une vidéo a été réalisée et est accessible en ligne.

Pour consulter la vidéo, rendez-vous sur www.youtube.com/watch?v=yUe6idLna80

GAMMES DÉDIÉES AUX AGRICULTEURS ET ÉLEVEURS CALÉDONIENS



Accompagnement personnalisé
du financement de votre projet



Toutes les solutions pour l'adduction, l'évacuation, l'assainissement, le pompage, la filtration, la nutrigation et l'irrigation agricole



TEL. : 28.48.23 | WWW.ESQ.NC

4, RUE EINSTEIN - BP 3748 - 98846 NOUMEA



For Earth, For Life



NOUMEA & KONE
TEL. 28.74.50 TEL. 42.58.60



MARCONNET

www.marconnet.nc



Construisons notre pays, économisons l'énergie

EN
BREF

Mieux gérer les déchets agricoles

Coléo a mis en place six points de collecte des emballages vides de fertilisant sur le territoire. Ces collectes permanentes sont financées par l'écocontribution appliquée à la vente des fertilisants.

Pour rappel, l'association est chargée de la gestion des déchets agricoles et, à ce titre,

- Elle aide les agriculteurs à répondre à leurs obligations en matière de gestion des déchets ;
- Elle mutualise les moyens et rationalise les coûts ;
- Elle s'inscrit dans le recyclage et l'économie circulaire.

Agriculteurs, vous avez payé l'écocontribution lors de l'achat des fertilisants : alors, déposez vos déchets !



+ d'infos

Association Coléo - Tél. : 78 29 83

association.coleo@gmail.com

Retrouvez les points de collecte sur la page Coléo NC



Valorga teste la fertilisation organique à partir de boues de station d'épuration traitées et séchées au solaire par l'entreprise Épuration Séchage Services (ESS) à Païta. Une première expérimentation a été lancée en début d'année à la station d'élevage de la Chambre d'agriculture et de la pêche, à Nessadiou. La ferme de démonstration PROTEGE Agrical Ballande a lancé également un essai en novembre dernier. Les premiers épandages montrent qu'il est possible d'utiliser un épandeur à engrais classique. Par ailleurs, le séchage solaire des boues permet de réduire les nuisances olfactives qui peuvent être engendrées lors de l'épandage de boues brutes ou de déjection animale. Pour ces essais, aucun engrais de synthèse importé n'a été utilisé en complément. Les résultats en termes de rendement seront analysés courant 2023. À suivre !

Renseignements

Tél. : 97 18 30 - valorga.nc@gmail.com - Valorga NC

L'eau, enjeu stratégique

Le Comité de l'eau et le comité de gestion du fonds PEP (politique de l'eau partagée) se sont réunis le 24 novembre. Lors de la réunion, la fusion des deux comités a été validée au regard de leur proche composition et des sujets traités.

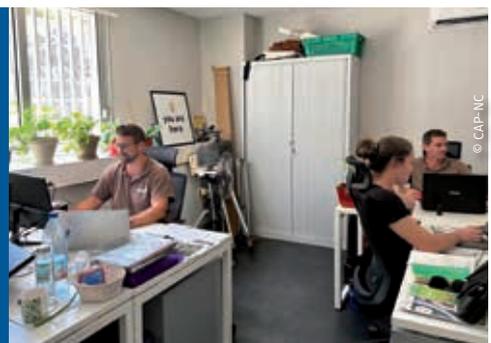
À l'ordre du jour, un point d'avancement sur l'avant-projet de loi du pays relative au domaine public de l'eau, qui a été adopté par le gouvernement le 2 novembre et qui poursuit son circuit d'approbation jusqu'au Congrès, pour une promulgation à la fin du 1^{er} trimestre 2023. Les membres du comité de gestion du fonds de soutien à la PEP ont également validé des travaux sur les communes de Koumac, Pouembout, Poya, Bourail, La Foa, Pouembout et Mont-Dore, dans le cadre de l'entretien et de l'aménagement des cours d'eau. 13 projets issus du premier appel à projets du fonds de l'eau ont aussi été retenus.

PEP NC
Politique de
l'eau partagée
de la Nouvelle-Calédonie

Pour en savoir +

Rendez-vous sur eau.nc

Afin de gagner en efficacité et faciliter le travail et la communication entre plusieurs structures agricoles, le pôle des Signes de qualité (anciennement basé à la CAP-NC, au siège à Nouméa), les associations REPAIR, Bio Calédonia et Valorga, les interprofessions fruits et légumes (Ifel NC) et viande (IVNC) se sont installés dans un même bâtiment ! Depuis octobre dernier, leurs locaux sont situés dans le workspace de Ducos (au-dessus de la station Mobil), 11 route de la Baie des Dames à Nouméa.



➤ GESTION DES DÉCHETS

Préparation des produits phyto non utilisables pour les collectes

Depuis fin 2021, l'association Coléo gère la collecte et le traitement des déchets agricoles du territoire. L'écocontribution, mise en place en juillet 2022, sur les ventes de phyto et d'engrais finance les collectes de déchet régulières. Agriculteurs, agricultrices, dès maintenant, préparez correctement vos déchets !

LES PRODUITS PHYTO NON UTILISABLES, KÉSAKO ?

Un produit phyto est non utilisable si :

- Il n'est plus homologué ;
- Il est dégradé ;
- L'étiquette est illisible ;
- L'utilisateur ne l'utilise plus.

Les produits phyto non utilisables, appelés PPNU, sont des produits dangereux.

CE QU'IL FAUT FAIRE

- Identifier et marquer « PPNU, NE PAS UTILISER »
- Stocker dans votre local phyto
- Avertir son technicien

CE QU'IL NE FAUT PAS FAIRE

- Les réutiliser à d'autres usages
- Les brûler
- Les enfouir
- Les mettre en décharge
- Les déverser dans l'environnement

QUE DIT LA RÉGLEMENTATION ?

- La loi du pays n° 2017-3 du 7 février 2017 instaure des règles strictes afin de protéger les usagers et l'environnement.
- Les arrêtés n° 2017-1059/GNC et n° 2017-1061/GNC encadrent la formation certiphyto-NC.
- La Nouvelle-Calédonie encadre l'export de déchets dangereux dont font partie les PPNU.



Les PPNU sont des déchets dangereux : il est indispensable de bien les identifier et de les stocker dans un endroit isolé en attendant la prochaine collecte.

➤ Les collectes

Coléo organisera des collectes régulières à partir du second semestre 2023 :

- Une fois par an sur la côte Ouest
- Une fois tous les deux ans sur la côte Est
- Une fois tous les trois ans sur les îles

Attention : les déchets phyto étant des déchets dangereux, une traçabilité est obligatoire. Les points de collecte sont donc ponctuels.

Lors des collectes, inscrivez-vous, puis déposez vos déchets au point de collecte le plus proche de chez vous aux dates prévues. Manipulez toujours les PPNU avec des équipements de protection individuelle (EPI) adaptés et avec précaution.

Le traitement des PPNU dépend de la substance active des produits :

ils sont exportés vers la Nouvelle-Zélande ou l'Union européenne.

Il est financé par les écocontributions mises en place à la vente des produits depuis le 1^{er} juillet 2022. Les produits achetés avant cette date ne pourront pas bénéficier de cette prise en charge.



Pour en savoir +

Coléo - Chargée de suivi administratif et opérationnel : Tél. 78 29 83
association.coleo@gmail.com - Coléo NC

Bien utiliser son épandeur à engrais

L'épandeur à engrais de type centrifuge est un outil indispensable pour la fertilisation des cultures. Le dosage de cet apport doit être très précis pour éviter des manques ou des surdoses et, donc, une perte financière. Pour vous accompagner, le technicien de la plateforme de machinisme agricole de la Chambre d'agriculture et de la pêche, Lorenzo Zinni, vous propose des conseils, ainsi que des prestations d'étalonnage.



1 LA TRÉMIE

- > Vérifier l'état général de la trémie sans accroc, fissure ou corrosion.
- > Contrôler l'état de l'agitateur interne. Attention : son dysfonctionnement peut très vite détériorer le fond de cuve.
- > Vérifier l'état du tamis anti-mottes dans la cuve suivant les modèles.
- > Contrôler l'état et le fonctionnement de l'indicateur du niveau suivant les modèles.
- > Vérifier l'absence de dépôt à l'intérieur de la trémie, dû à un mauvais rinçage en fin d'épandage.

Attention : Les engrais sont très corrosifs, donc le nettoyage doit être très rigoureux pour préserver le matériel. Pour prévenir la rouille, il est conseillé de rincer à l'eau claire et éviter les hydrocarbures, car ils contiennent des additifs qui pourraient attaquer la peinture d'origine.

Privilégier un traitement préventif « spécial rouille » et le remisage sous un abri est fortement conseillé.



5 LES TRAPPES D'OUVERTURE

- > Vérifier la mobilité des trappes, sans point dur sur toute la course.
- > Vérifier qu'elles n'ont pas de marque d'oxydation.
- > Vérifier le mécanisme de commande permettant l'ouverture et la fermeture des trappes. Graisser les points d'articulation.

Attention : les trappes contrôlent le débit d'écoulement. Leur commande peut être mécanique, électrique ou hydraulique. Suivant le type de commande, les vérifications seront à prévoir sur les différents organes.



4 LA SIGNALÉTIQUE

- > Vérifier l'état et le fonctionnement des feux de signalisation selon les modèles.
- > Maintenir propre et visible les plaques signalétiques.
- > Sur route, respecter la réglementation en vigueur.

2 LE BOÎTIER RENVOI D'ANGLE

- > Vérifier le niveau d'huile, qui peut se faire par jauge ou par débordement suivant le modèle. Faire un appoint si nécessaire avec l'huile préconisée par le fabricant.

Attention : Suivant les fabricants, la lubrification des engrenages se fait par graisse, à compléter donc avant chaque utilisation.

- > Vérifier l'état de fixation du boîtier sur le châssis.
- > Vérifier l'absence de fuite d'huile ou de graisse.
- > Vérifier la bonne conformité des protections de cardan.
- > Graisser le cardan.

Les niveaux et le graissage sont à faire à chaque utilisation.

3 LES DISQUES & LES AUBES

- > Vérifier l'état de fixation des disques sur l'axe du boîtier renvoi d'angle.
- > Vérifier l'état de fixation des aubes.
- > Contrôler scrupuleusement l'usure des aubes « palettes » et des disques. Une simple bosse ou un creux dérègle la trajectoire de l'engrais et provoque donc une mauvaise répartition sur la parcelle. Les remplacer si nécessaire, car ils ne sont pas réparables.

Chez certains constructeurs, la longueur ainsi que l'inclinaison des aubes sont réglables. Ce qui va modifier la largeur d'épandage et la répartition au sol en fonction du type d'engrais. Respecter les préconisations des constructeurs.



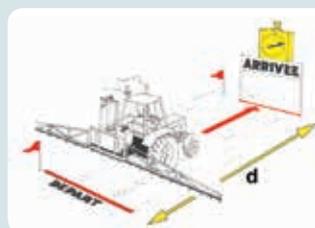
Renseignements

Plateforme de machinisme agricole de la Chambre d'agriculture et de la pêche
 Antenne à Pouembout - Tél. : 47 30 46 - lzinni@cap-nc.nc
 Antenne à Maré - Tél. : 45 13 12 - lwaute@cap-nc.nc

LES RÉGLAGES DE L'ÉPANDEUR

L'objectif de l'épandage est d'appliquer une masse d'engrais précise par unité de surface.
 Ci-dessous les paramètres à prendre en compte et à régler.

1 - MESURE ET CALCUL DE LA VITESSE D'AVANCEMENT



Vitesse (en km/h)
 =

$$3,6 \times \frac{\text{distance entre les deux repères (d)}}{\text{temps du déplacement (t) entre les deux repères}}$$

- > Ajuster la pression des pneumatiques.
- > Remplir la trémie à moitié de sa capacité.
- > Mettre en marche l'appareil en veillant à obtenir le régime de rotation de la prise de force (PDF) ou du débit hydraulique prescrit par le constructeur.
- > Effectuer la mesure au champ et non sur un chemin pour obtenir un résultat proche du réel. Il est conseillé d'établir une vitesse proche des 7 km/h (à adapter au profil du sol et à la cible).

2 - CALCUL DU DÉBIT D'ÉPANDAGE

Débit (kg/min)
 =

$$\frac{Q \times v \times L}{600}$$

Q = Quantité en hectare en kilo
 v = Vitesse en km/h
 L = Largeur de travail en mètre

Le volume/hectare (Q) et la vitesse d'avancement (v) étant fixés, le débit du pulvérisateur (D) est calculé en prenant en compte la largeur de travail (L).

Pour vérifier le débit, il faut récolter l'engrais dans un récipient pendant une minute et ensuite le peser avec une balance de précision. Si le débit ne convient pas, il faudra régler l'ouverture des trappes en s'aidant du secteur gradué ou du moniteur en cabine.

Attention : Le débit doit être contrôlé après chaque changement d'engrais.

Remarque : Certains épandeurs disposent d'un débit proportionnel à l'avancement, c'est-à-dire que le débit varie en fonction de la vitesse de déplacement du tracteur. Cette technique augmente la précision de l'épandage.

POUR UNE FERTILISATION EFFICACE, IL FAUT :

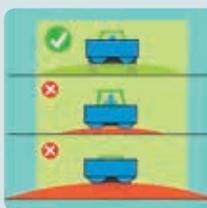
- > Fertiliser au bon moment ;
- > Apporter le bon engrais ;
- > De bonnes conditions climatiques ;
- > Apporter la bonne dose ;
- > Répartir de manière homogène sur la parcelle.



3 - RÉGLER SON ATTELAGE

L'horizontalité de son matériel doit être strictement respectée lors de l'épandage. Pour cela, il faudra agir sur la longueur du 3^e point.

Conseil : régler les chandelles d'attelage avant d'atteler l'outil et régler le 3^e point lorsque l'épandeur est vide pour faciliter les opérations.



La hauteur optimale est fonction de la cible à atteindre ainsi que de la marque de l'épandeur. Cette hauteur est mesurée entre la cible et les palles.

Exemple : AMAZONE : 80 cm ; BOGBALLE : 75 cm ; KUHN : 50 cm ; SULKY : 70 cm ; VICON / KVERNELAND : 75 cm

Conseil : pour plus de précision, le relevage doit être utilisé en contrôle de position.

4 - RÉGLER LA VITESSE DE ROTATION DES DISQUES

Selon les constructeurs, les disques peuvent être entraînés par la prise de force du tracteur ou par le système hydraulique du tracteur.

Dans le premier cas, il faudra respecter la vitesse de rotation de la prise de force préconisée par le constructeur (ex : 540 tr/min) ; dans le second, il faudra s'assurer que le débit et la pression hydraulique délivrés par le tracteur conviennent aux préconisations (ex : 45 l/min à 180 bar).

5 - VÉRIFICATION DE LA RÉGULARITÉ AU CHAMP



On utilise des bacs répartis sur une demie largeur de travail, le premier au milieu du passage du tracteur et ensuite tous les 3 à 4 mètres.

Après le passage de l'épandeur (aller-retour), le contenu de chaque bac est récolté et la quantité est comparée visuellement dans de petites éprouvettes ou pesée.

Selon les fabricants, la largeur de travail pourra être réajustée en modifiant le point de chute de l'engrais sur le disque d'épandage.

Remarque : la régularité d'épandage tient compte aussi des caractéristiques techniques de l'engrais (granulométrie, dureté, forme...).

LA PMA RÉALISE DES PRESTATIONS DE SERVICE POUR VOUS ACCOMPAGNER.

	Province Nord	Province Sud
Main-d'œuvre	2 000 F/heure	4 000 F/heure
Déplacement	5 000 F	12 000 F

Pour bénéficier de ce service, contactez Lorenzo Zinni
 Tél. : 47 30 46 - pma@cap-nc.nc

Bravo aux diplômés du CFA !



Pour la dernière cérémonie de sa mandature (2017-2022), **Gérard Pasco**, alors toujours président de la CAP-NC, a tenu à féliciter personnellement tous les alternants :

« Venir remettre les diplômes à des jeunes qui le méritent et qui vont se lancer dans l'agriculture a toujours été un grand plaisir et a beaucoup compté pour moi. C'est un moment important car chacun est récompensé pour son travail et sa valeur. Bravo à tous les diplômés ! »

2 022 est une très belle année en termes de réussite pour les alternants du Centre de formation en alternance de la CAP-NC : 14 sur 15 ont eu leur diplôme, soit un taux de réussite qui s'élève à 93,3 %.

Toutes nos félicitations aux lauréats pour leur investissement et leur engagement dont ils ont su faire preuve pendant tout leur parcours !

La soirée de remise des diplômes a eu lieu le 15 décembre au siège de la Chambre d'agriculture et de la pêche avec les familles, les tuteurs et les formateurs. Un moment d'échange et de partage chaleureux auquel étaient également présents la Direction du service d'État de l'agriculture, de la forêt et de l'environnement et le service formation de la CAP-NC.

LISTE DES DIPLÔMÉS 2022 :

CAPa Métiers de l'agriculture : réussite 90 %

- Glenn Ajapuhnya
- Christina Babin
- Axel Fochi
- Jean-Charles Guillerm
- Simone Haluatr
- Nataï Moaesen
- Danielle Poaga
- Rémy Rossard
- Benjamin Sechet
- Félicité Devath (Promotion 2019-2020, rattrapage 2022)

CAPa Jardinier Paysagiste : réussite 100 %

- Paul Qaeze
- Nirvana Rohi
- Victor-Simon Togna
- Ferdinand Walaboa

Les données chiffrées* de l'enseignement agricole en 2022

90 agents de l'État mis à disposition de la Nouvelle-Calédonie

13 diplômes

10 établissements

488 élèves et stagiaires, dont 53 % de femmes et 47 % d'hommes

4 874 diplômés

73 % de réussite aux examens

Des formations pour tous, de la 4^{ème} au BTS

* Sources : DAFE (Direction du service d'État de l'agriculture, de la forêt et de l'environnement) et CCEANC (Comité consultatif de l'enseignement agricole de Nouvelle-Calédonie)

Suivre une formation en alternance au CFA de la CAP-NC

Le Centre de formation par alternance propose deux certificats d'aptitude professionnels agricoles (CAPa). La formation dure deux ans avec, en alternance, trois semaines par mois en exploitation et une semaine de cours théoriques au CFA :

- CAPa Métiers de l'agriculture pour devenir ouvrier qualifié en production horticole ou arboricole
- CAPa Jardinier paysagiste

Les conditions pour devenir alternant :

- Avoir au moins 16 ans au début de la formation (pas d'âge limite),
- Remplir un dossier d'inscription au Point A,

- Passer un test écrit au CFA (français et mathématiques),
- Passer un entretien oral avec un conseiller du CFA,
- Signer un contrat d'alternance avec une entreprise.

Pour tout renseignement, contactez le service Formation de la Chambre d'agriculture et de la pêche

Tél. : 24 31 69 / 24 63 74

formation@cap-nc.nc

f cap-nc.nc/la-formation/

Vos prochaines formations - février à juin 2023

THÈME	DATE	LIEU	DURÉE	PUBLIC	PAYANTE	ORGANISME DE FORMATION
THÉMATIQUES AGRICOLES*						
Parcours de formation "Cultures pérennes"	Du 18 avril au 15 juin	Province Sud	8 jours	province Sud	Non***	CFPPA Sud
Parcours de formation "Cultures Hors-sol**"	Du 2 mai au 6 juin	Province Sud	6 jours	province Sud	Non***	CFPPA Sud
Parcours de formation "Aviculture**"	Du 13 juin au 25 juillet	Province Sud	7 jours	province Sud	Non***	CFPPA Sud
Porteur de micro-projet et futur ouvrier agricole en production végétale**	D'avril à août	Port-Laguerre, Païta	3,5 mois	demandeurs d'emploi	Non***	CFPPA Sud
La planification de la production*	à définir	Port-Laguerre, Païta	1 jour	Tout public	Oui	CFPPA Sud
Les techniques de multiplication des végétaux*	à définir	Port-Laguerre, Païta	1 jour	Tout public	Oui	CFPPA Sud
Comment fabriquer ses propres engrais et biopesticides à la maison ?*	à définir	Port-Laguerre, Païta	1 jour	Tout public	Oui	CFPPA Sud
Accompagnateur.trice de vie (ADV - Diplôme de la Nouvelle-Calédonie)**	De juillet 2023 à avril 2024	Pouembout	1 jour	province Sud	Non***	CFPPA Sud
Tout savoir pour produire son propre compost, N1	12 avril	Pouembout	1 jour	Tout public	Oui	CFPPA Nord
Formateur d'adultes (relatif à l'agrément des formateurs DFPC)	15, 16, 17, 29, 30 et 31 mars	Pouembout	5 jours	Tout public	Oui	CFPPA Nord
Le tracteur agricole : choisir un modèle compatible avec ses besoins et réaliser les entretiens	2 sessions : 6 et 7 avril - 4 et 5 septembre	Pouembout	2 jours	Tout public, professionnels	Oui	CFPPA Nord
La micro aspersion et l'irrigation localisée : comment monter et piloter son projet ?	2 sessions : 12, 13 avril et 17 mai - 17, 18 oct. et 7 nov.	Pouembout	3 jours	Tout public, professionnels	Oui	CFPPA Nord
La couverture intégrale, l'irrigation en bande (enrouleur) : gestion et pilotage	2 sessions : 7, 8 juin et 3 juillet - 4, 5 juillet et 17 août	Pouembout	3 jours	Tout public	Oui	CFPPA Nord
Petit matériel agricole : diagnostic, maintenance courante, entretien et utilisation en toute sécurité	2 sessions : 13 et 14 juin - 18 et 19 septembre	Pouembout ou communes province Nord	2 jours	Tout public, professionnels	Oui	CFPPA Nord
La mécanisation en agriculture biologique : travail du sol et maîtrise des adventices	2 sessions : 8 et 9 août - 5 et 6 décembre	Pouembout	2 jours	Tout public, professionnels	Oui	CFPPA Nord

CERTIPHYTO-NC (obligation règlementaire)

CERTIPHYTO-NC 1	2 mars	Nouméa	1 jour	Acheteurs et utilisateurs de PPUA (produits phytosanitaires à usage agricole) classés non toxiques et non CMR (cancérogènes, mutagènes et reprotoxiques)	Oui	CAP-NC
	22 mars	Voh				
	19 avril	Bourail				
	20 avril	Canala				
	3 mai	Nouméa				
	25 mai	Poindimié				
	13 juin	Koumac				
	27 juin	Nouméa				
Date communiquée prochainement	La Foa					
CERTIPHYTO-NC 3	Renouvellement en candidat libre ou test de renouvellement - 5 sessions : 7 mars à Voh, 8 mars à Bourail, 13 avril à Nouméa, 30 mai à La Foa, 14 juin à Pouembout		2 heures	Acheteurs et utilisateurs de PPUA sans restriction et agriculteurs importateurs de PPUA pour leur activité, sans revente	Oui	CAP-NC
	Renouvellement formation + évaluation - 4 sessions : 21 mars à Voh, 26 avril à Nouméa, 7 juin à Pouembout et 26 juillet à Nouméa		1 jour			
	21 et 28 février, 7 mars	Voh	3 jours			
	22 février, 1 ^{er} et 8 mars	Bourail				
	4, 6 et 13 avril	Nouméa				
	16, 23 et 30 mai	La Foa				
6, 8 et 14 juin	Pouembout					
CERTIPHYTO-NC 4	Renouvellement formation + évaluation - 2 sessions : 25 et 27 avril à Nouméa et 25 et 27 juillet à Nouméa		2 jours	Importateurs et distributeurs de PPUA, conseillers agricoles et prestataires de service	Oui	CAP-NC
	20, 21, 27 et 28 juin	Bourail	4 jours			

➤ **Pour vous inscrire aux formations CERTIPHYTO-NC, contactez le service formation de la Chambre d'agriculture et de la pêche : Tél. : 24.63.74 - formation@cap-nc.nc**
La CAP-NC propose des formations Certiphyto-NC de recyclage. Inscriptions auprès du service formation.

Sous réserve de modification des dates et lieux - février 2023
* Ces formations seront ouvertes sous réserve d'un nombre minimum d'inscriptions
** Ces formations seront ouvertes sous réserve de financement
*** Formations financées par la province Sud

■ Pour les formations Certiphyto-NC, d'autres dates peuvent être proposées : appelez l'organisme de formation et faites remonter votre besoin !

Vos contacts

Et rendez-vous sur : @formationagricolenc 

Chambre d'agriculture et de la pêche de Nouvelle-Calédonie :
tél. : 24 63 74 - formation@cap-nc.nc

CFPPA Nord :
tél. : 47 70 50 / 76 89 77
cfppanord@lagoon.nc

CFPPA Sud :
tél. : 43 01 43
cfppasud@canl.nc

Fiaf

Pour les formations payantes de vos salariés, contactez le Fiaf, Fonds interprofessionnel d'assurance formation. Tél. : 47 68 88 • contact@fiaf.nc • www.fiaf.nc



EN
BREF



Des produits Bio Pasifika au Salon de l'agriculture à Paris

Le savoir-faire des apiculteurs calédoniens sera mis en valeur lors du Salon international de l'agriculture qui se tiendra à Paris du 25 février au 5 mars. Deux apicultrices dont les productions sont labellisées Bio Pasifika, Caroline Faivre du Rucher Sauvage et Agnès Le Sausse du Vieux Sage, enverront leurs produits qui seront présentés sous le pavillon de la province Sud, aux côtés de ceux des nombreux autres agriculteurs représentés. Le miel crèmeux du Rucher Sauvage, médaillé d'or au Concours des Miels de Nouvelle-Calédonie en 2022, participera également au Concours général agricole.

Association Bio Calédonia
Tél. : 23 12 83 - agriculturebio.nc



L'Adie soutient les entrepreneurs



Chaque année, l'Adie permet à de plus en plus de Calédoniens de se lancer dans le travail indépendant. Pour porter la voix des travailleurs indépendants, l'Adie a sorti *Le Mégaphone*. Ce livret, qui est le résultat de l'écoute attentive et respectueuse des entrepreneurs calédoniens au travers de deux enquêtes cofinancées par l'AFD (Agence

française de développement), fait le constat qu'ils sont nombreux et motivés, mais ne se sentent majoritairement pas reconnus. Pour les soutenir, l'Adie propose aux pouvoirs publics des mesures concrètes qui permettront à la fois d'encourager la création d'entreprise, d'améliorer les droits sociaux des indépendants, de créer un modèle économique durable et inclusif, et de valoriser les talents du pays. Vous voulez lancer ou développer votre activité dans le domaine agricole ou de la pêche ? L'Adie vous soutient !

Renseignements

Adie

Tél. : 05 05 55 (appel gratuit)

Adie Nouvelle-Calédonie

REPAIR aux Loyauté : bilan des activités et perspectives



Depuis 2022, REPAIR vient en appui au développement de la production agricole de Lifou. Une réunion de bilan s'est tenue le 24 janvier avec les producteurs et les partenaires de l'association. À la demande de la province des Îles et faisant écho à celle des producteurs, REPAIR centrera son action cette année sur le maraîchage et l'approvisionnement de l'Ucpa (unité de conditionnement des produits agricoles). Des animations collectives et suivis individuels ont été réalisés auprès d'une quinzaine de producteurs. Ce travail se poursuivra en 2023. La planification des productions et l'accompagnement à l'utilisation des matières organiques locales dans les systèmes de production font partie des accompagnements prioritaires.

REPAIR mènera ses actions en pleine cohérence avec les acteurs présents sur les îles Loyauté et développera les collaborations au bénéfice des agriculteurs.

+ d'infos

REPAIR - Tél. 27 21 88

contact@repair.nc - repair.nc



Bienvenue à l'Agence néo-calédonienne de la biodiversité

Début janvier, le Conservatoire d'espaces naturels (CEN) a changé d'appellation et est devenu l'Agence néo-calédonienne de la biodiversité. Toujours basé à Koné, le groupement intervient comme outil de coopération, de concertation et d'anima-

tion au service des stratégies environnementales définies par les collectivités et l'État. L'agence conserve parmi ses missions, l'étude, la conservation, la protection des espaces naturels terrestres et marins de la Nouvelle-Calédo-

nie et la promotion la gestion durable de l'environnement. En 2023, une nouvelle identité visuelle sera créée et son site internet revu.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur www.cen.nc



ISUZU D-MAX

Disponible en simple et double cabine
et prochainement en space cab.

Photo non contractuelle.

CONSTRUISONS NOTRE PAYS, ÉCONOMISONS L'ÉNERGIE

menard

AUTOMOBILES

41.44.72

www.isuzu.nc



Isuzu NC



BÂTIMENT



FIXATIONS



ELECTROPORTATIF



BENNEQUE



GRILLAGE



JARDINAGE



OUTILLAGE



DIVERS



ENTRETIEN



ARRIVAGE MASSIF GRILLAGE XFENCE 11/155/15

Agréé Agence rurale pour tous vos besoin en clôtures.

Grillage haut de gamme néo-zélandais en zinc aluminium, ne nécessitant ni fil de tension, ni tendeur. Il permet une pose facile et optimale. Disponible également en de nombreuses hauteurs et largeurs de mailles différentes.

À découvrir sur notre site web à la rubrique grillage.



MESCAL

LES MESSAGERIES CALÉDONIENNES

Quincaillerie

L'actualité du réseau **Bienvenue à la ferme**

BIENVENUE
À LA
FERME

➤ DEUX NOUVEAUX ADHÉRENTS REJOIGNENT LE RÉSEAU

La commission Bienvenue à la ferme de la Chambre d'agriculture et de la pêche a émis un avis favorable à l'adhésion de deux nouveaux adhérents au sein du réseau, spécialisés tous deux dans la production de vanille.

> LE SENTIER D'EDNA

À Bourail, Edna Bouearan propose des visites de sa production de vanille, ainsi que des plantes botaniques et médicinales présentes sur son exploitation. Elle organise également des journées à thème et des ateliers de tressage.

Renseignement :

tél. 89 55 83

secredna@outlook.fr



> LA VANILLE DU N'OR

C'est sur la commune de Pouembout que Sonia Orcan propose également la visite de sa production de vanille. Venez à sa rencontre pour tout connaître sur cette liane aux mille senteurs !

Renseignement :

tél. 70 75 47

s.dubois1978@gmail.com



MERCI GÉRALD

Le réseau Bienvenue à la ferme tient à remercier chaleureusement Gérald Robelin pour son implication en qualité de président de la commission Bienvenue à la ferme durant ces dix dernières années.

LE NOUVEAU DÉPLIANT « BIENVENUE À LA FERME » EST DISPONIBLE

Un tout nouveau dépliant sur le réseau vient d'être édité : il est mis à disposition dans les antennes et au siège de la CAP-NC, ainsi que dans les offices de tourisme du territoire et chez les adhérents.

La publication permet de découvrir l'ensemble de l'offre de Bienvenue à la ferme et recense les contacts de tous ses adhérents.



POUR TOUT SAVOIR SUR LE RÉSEAU
BIENVENUE À LA FERME

Sabrina Lucien, animatrice
Chambre d'agriculture
et de la pêche

Antenne de Bourail

Tél. : 44 23 48 / 79 36 10

bienvenuealaferme@cap-nc.nc
www.bienvenuealaferme.com

LE COIN DES BONNES AFFAIRES

ANIMAUX À VENDRE

Génisses 9-12 mois, croisées demi Sénépol-Limousin Charolais. **Tél. : 79 85 50**

Cheptel visible sur exploitation Haute Ouaménie, Boulouparis. 11 têtes.
Prix : 1 500 000 F, **Tél. : 99 40 40 ou 82 70 37**

Porcelets en sevrage, 10 000 F/unité.
Tél. : 78 22 94

Visibles à la ferme de Koligoh :
• Boucs Saanen de 7 mois, 15 000 F/unité
• Coqs Plymouth de 4 à 6 mois, 3 000 F/unité
• Lapins californiens croisés Papillon de 4 mois, 3 000 F/unité.
Tél. : 47 67 25 à partir de 18 h

Génisse prêtes Santa Mousin et Santa Charol, poids : 400 à 500 kg. **Tél. : 72 22 58**

À vendre :
• Cabris castrés, 1 an pour un bon méchoui à venir chercher sur pied à Boulouparis, Prix : 5 000 F/unité
• Chèvres de réforme et boucs entiers pour consommation ou tondeuse
Tél. : 79 32 22

À vendre taureau Droughtmaster, 2 ans.
Tél. : 41 90 81

À vendre : Chèvres laitières de 12 à 18 mois 20 000 F/unité, La ferme de Koligoh (Berthe Berger). **Tél. : 47 67 25** entre 11 h et 13 h et à partir de 18 h

À vendre lot génisses Sénépol, 12 mois.
Tél. : 78 15 40

À vendre 5 essaïms Langstroth, sur 5 cadres : 20 000 F/unité ; sur 6 cadres : 22 000 F/unité.
Tél. : 79 48 70

RECHERCHE

Recherche cornes de cerf en toute quantité.
Tél. : 90 05 55 ou 77 10 08

Recherche génisses, tous bovins. Faire offre. **Tél. : 79 22 83**

Recherche taurillon Droughtmaster.
Tél. : 50 31 81

MATÉRIEL À VENDRE

NOUVEAU Tracteur New Holland 130 CV T6050
Prix : 3 500 000 F à débattre.

Tél. : 96 16 51

Motobineuse diesel Lonzo avec remorque de motoculteur neuve.
Prix : 220 000 F, **Tél. : 82 92 40**

Structure de serre 4,50 x 20 m à démonter.
Prix : 130 000 F, **Tél. : 77 41 55**

2 tables hydroponiques NTF complètes (cuve, pompe), 6 gouttières, 19 trous.
Prix : 90 000 F, **Tél. : 77 41 55**

Tondeuse à moutons professionnelle neuve.
Prix : 120 000 F
Tél. : 95 33 29 - edelrieu@lagoon.nc

Balles de foin rondes 250 kg Rhodes Grass :
• pour paillage : 1 000 F,
• pour nourrir les animaux (récoltes 2021) : 6 000 F
Tél. : 79 34 13 / 74 95 10 - claude.sarran@canl.nc

Vends tracteur 4x4 de marque Lamborghini 75 C.
Prix : 1 500 000 F à débattre, **Tél. : 94 92 08**

30 plants de corossol de 6 mois disponibles à la vente à Ponérihouen, Prix : 1 000 F le pochon, **Tél. : 54 85 91** ou merayruffierbaptiste@gmail.com

Covercrop 10 disques Razol, a servi deux fois.
Prix : 270 000 F, **Tél. : 75 89 14**

Tracteur Cub cadet 21 CV en panne chargé en frontal d'un Giro ripper. Prix : à débattre.
Tél. : 76 64 16

Presse à bottes rectangulaires, marque Arabiata, très bon état, à récupérer à Tontouta. Prix : 1,6 MF, **Tél. : 74 47 81**

Groupe électrogène 2,5 kW.
Prix : 40 000 F, **Tél. : 76 48 62**

Épandeur engrais 500 litres.
Prix : 80 000 F, **Tél. : 86 80 99**

Rouleau plat, 2,20 m de largeur.
Prix : 150 000 F, **Tél. : 86 80 99**

• Râtelier pour moutons, longueur : 2,50 m, bon état,
• 1 épandeur à engrais cuve en galva
Tél. : 86 80 99

1 sous-soleuse 3 dents
Prix : 400 000 F, **Tél. : 84 00 20**

Enfonce-pieux pendulaire rotatif HTG 5 (achat mai 2016, servi 1 fois),
Prix à l'achat : 1,715 MF, cédé à 900 000 F.

Tél. : 74 44 59 ou 47 18 01

1 bullbar nickelé pour Utah (avec 2 phares longue portée).
Prix : 35 000 F, **Tél. : 44 32 65 ou 76 37 73**

Atomatiseur à dos de marque Solo 423, état neuf. **Tél. : 93 51 88**

Charrue Nardi 2 socs réversibles, très peu servie, visible à Koumac.
Prix : 500 000 F, **Tél. : 78 81 53**

Hydroseeder de marque Scheier modèle Eco 500, état neuf utilisé 1 fois.
Prix : 690 000 F, **Tél. : 80 02 01** - tom@mango.nc
Mango pépinière

6 pondoirs pour 60 pondueuses chacun, œufs propres et protégés. Prix : 40 000 F/unité, **Tél. : 51 97 11** - Ray Conway

Covercrop 16 disques, marque Quivogne, bon état, peu servi.
Prix : 350 000 F, **Tél. : 79 15 00** - Michel Marie

Un pneu de tracteur Valtra occasion (côté droit), Référence : 570/70 R34 BKT, Prix d'achat : 220 000 F, Prix de vente : 100 000 F
Tél. : 78 79 57

Tracteur Kioti 50 CV, chargeur frontal.
Prix : 2 500 000 F, **Tél. : 77 99 04**

RECHERCHE

Recherche bull bar Toyota 2L8 LN171 d'occasion, capot moteur
Tél. : 50 31 81

Recherche moteur pour tracteur TYM 903 ou équivalent Perkins. **Tél. : 79 97 86**

Recherche Massey Ferguson 835 DS pour pièces (état pas important). **Tél. : 86 01 79**

Cherche à acheter pour pièces (pignons) vieux rotavator Maletti (couleur bleu clair), même hors d'usage. **Tél. : 46 92 94 / 79 65 12**

Pour toutes vos pièces ou engins.
Devis au **85 03 74** ou pieces@iep.sarl

Recherche tracteur Universal 70 Ch pour pièces. **Tél. : 77 47 81** - Armand Persan

Recherche moteur Toyota 2L8 LN171.
Tél. : 50 31 81

LOCATION

Cherche location 6 bull Same (Italie) type Krypton 3110 pour propriété coutumière du clan Chidouhouane. **Tél. : 93 74 75**

TERRAINS À VENDRE

À vendre à La Foa 4 ha de verger productif labélisé bio, 280 corossols, 1 000 bananiers, 2 ha en palissage de pommes liane et chouchoutes. Système d'irrigation complet avec motopompe, filtre à sable, ligne mère enterrée, goutte à goutte. Débouché commercial via coopérative pour toute la production, très bonne rentabilité. Envoyer SMS au **79 59 63** ou frank.scapassion@gmail.com

À vendre ou à louer terrain 4,19 ha au Mont-Dore. Prix : 39,5 MF à négocier
Tél. : 92 59 31 ou contact@lenalan.nc

Sortie nord de Bourail, terrain de 9 hectares avec habitation, dont 5 ha en bordure de rivière.
Tél. : 77 86 79 - jp.rolly@lagoon.nc

Cause départ à la retraite vend beau terrain agricole 50 ares, arboré, viabilisé situé à Boulouparis dans lotissement très calme, à 10 min du village. Non inondable. Habitation, container, poulailler, fruitiers et production de légumes hors-sol sous serre. Wifi + fibre, vue dégagée, proche plage. Accompagnement possible. Possibilité de vendre uniquement le matériel (serres, tables, etc).
Tél. : 76 50 07 - kouare@yahoo.fr

Exploitation agricole de 4 ha à Mouirange (Mont-Dore) en bordure de route, culture de bananes, chouchoutes et pitayas, installation d'un système d'arrosage, eau et électricité, 3 serres, un container aménagé avec cuisine et WC (fosse septique) et un container pour le stockage. Prix : 35 MF, **Tél. : 92 59 31**

Particulier vend deux terrains sur Haute Tamao :

- 1 terrain de 1,2 ha : plat, ruisseau, retenue d'eau, forage 8 m³/ha, bassins pour levage eau douce, terre à culture, nombreux fruitiers en rapport, constructible, Prix : 33 MF
- 1 terrain de 75 ares : en colline douce & plat, 2 plateformes superposées 300 et 400 m², retenue d'eau, ruisseau, petite forêt, fruitiers, puit, éolienne, constructible. Prix : 19 MF, **Tél. : 78 12 08**

À vendre exploitation agricole Dumbéa Rivière sur 2 ha, hors sol, sous serre et plein air, culture de bananes. Exploitation récente 8 ans, très bon état et bon rendement.
Tél. : 87 62 10

À vendre exploitation agricole en hydroponie certifiée AR, 8 ans existence, clientèle, 2 ha, Dumbéa Rivière. **Tél. : 87 62 10**

LE COIN DES BONNES AFFAIRES ATTEND VOS ANNONCES !



Matériel d'occasion,
propriétés, animaux,
offres d'emploi...

**Publiez
vos annonces
sans attendre !**



**Comment passer
votre annonce ?**

VOIR AU DOS

DEFENDER



Nouveau Defender 130

Une troisième rangée de sièges vous offre le meilleur espace de sa catégorie pour un maximum de huit sièges. Équipé de série, écran tactile de 11.4", console centrale, climatisation à quatre zones indépendantes. Disponible en Essence 400 CV X, X Dynamic SE, ou Diesel 300 CV First Edition. JOHNSTON & CIE, 218 rue Armand Ohlen, Portes de fer, Nouméa. johnston@hgj.nc. Tél. 28 17 17. Facebook : landrover Nouvelle Calédonie. landrover.nc. Construisons notre pays, économisons l'énergie.

POLYVALENCE, PUISSANCE ET PRODUCTIVITÉ FAITES CONFIANCE À LA GAMME NEW HOLLAND TD5



Toute une gamme de tracteurs pour répondre à vos besoins.

Pour plus de renseignements, contactez nos commerciaux Agricole.

► Christophe : tél. 77.18.14 - mail : cmichel-villaz@cipac-industrie.nc

► Luigi : tél. 93.89.21 - mail : lfogliani@cipac-industrie.nc



Garantie



Assistance



Maintenance



Formation

100%
SOLUTIONS SAV

41.47.00

CIPAC
Industrie

Construisons notre pays, économisons l'énergie.

f CIPAC Industrie NC ↗ www.cipac-industrie.nc